

# **Commune de PLUMIEUX (22)**

## **Parc éolien de Péhart**

**Demande d'autorisation environnementale  
présentée par la société Plumieux Energies SA  
(siège : 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES)**

**pour la construction et l'exploitation de quatre éoliennes  
et de deux postes de livraison de l'énergie électrique**

-----  
**Enquête publique**  
(du 19 octobre au 20 novembre 2020)

### **Procès-verbal de l'enquête publique**

#### **I) PREAMBULE**

La société Plumieux Energies Sarl dont le siège social est situé 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES a, le 5 juin 2018, sollicité une autorisation environnementale auprès de Mr le Préfet des Côtes d'Armor en vue de la création et de l'exploitation d'un parc éolien dit de Péhart sur la commune de Plumieux (22).

Suite au courrier de non-recevabilité du dossier émis le 15 octobre 2018 par les services de l'Etat, le pétitionnaire a remis les compléments demandés le 3 février 2020. Ces compléments ont été intégrés au dossier présenté à l'enquête publique.

Après instruction du dossier par les services de l'Etat et compléments apportés par la société le 3 février 2020, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a prescrit, par arrêté préfectoral du 17 septembre 2020, les conditions de déroulement de l'enquête publique de type environnemental. Celle-ci a eu lieu en mairie de Plumieux du 19 octobre au 20 novembre 2020.

Je soussigné Jean-Yves RONDEL atteste avoir exercé la mission de commissaire enquêteur pour cette enquête en vertu de l'ordonnance du Tribunal Administratif de Rennes du 3 juillet 2020 et y avoir assuré en mairie de Plumieux les 5 permanences prévues à l'arrêté préfectoral susvisé.

## **II) DEROULEMENT de l'enquête publique**

**Publicité** mise en place :

- Parution de l'avis d'enquête dans le Télégramme et Ouest-France les 30 septembre et 19 octobre 2020,
- Sur le site de la préfecture à l'adresse indiquée sur l'arrêté préfectoral,
- Affichage de l'arrêté ou l'avis d'enquête dans les 11 mairies de Plumieux, La Chèze, Coëtlogon, Gomené, Laurenan, Plémet (commune nouvelle), La Prénessaye, Ménéac, Saint-Barnabé, Saint-Etienne du Gué-de-l'Isle et La Trinité-Porhoët et à la mairie annexe de La Ferrière,
- Affichage autour de la zone d'implantation des éoliennes de l'avis format A2, de couleur jaune, sur 6 panneaux

**Mise à disposition du dossier :**

Le dossier, pendant toute la durée de l'enquête était consultable :

- en version papier en mairie de Plumieux,
- en version numérique sur un poste informatique (clé USB) disponible en mairie de Plumieux,
- et sur les sites internet de la préfecture et du registre dématérialisé spécifiés sur l'arrêté préfectoral.

**Permanences du commissaire enquêteur :**

J'ai assuré les 5 permanences prévues au cours desquelles j'ai reçu dans de très bonnes conditions et dans le respect des mesures sanitaires (gel, lingettes, distanciation, circuit...) 60 personnes désireuses d'échanger et de compléter leurs informations sur le projet du parc éolien de Péhart :

Dates des permanences	matin	Après-midi	personnes reçues
Lundi 19 octobre 2020		14h30 – 17h30	10
Mardi 27 octobre 2020	9h00 – 12h00		6
Samedi 7 novembre 2020	9h00 – 12h00		6
Vendredi 13 novembre 2020		14h30 – 17h30	16
Vendredi 20 novembre 2020	9h00 – 12h00		19

### III) BILAN de la participation du public

L'enquête s'est effectivement déroulée du mardi 19 octobre à compter de 14h30 jusqu'au 20 novembre 2020, à 12h00 dans les conditions de l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2020. Les observations ou propositions du public pouvaient être exprimées :

- soit sur le registre papier disponible en mairie de Plumieux pendant ses heures d'ouverture
- soit par courrier adressé en mairie à l'intention du commissaire enquêteur,
- soit par courriel sur le site internet dédié ou sur le registre dématérialisé, dont les adresses figuraient sur l'arrêté préfectoral susvisé,
- soit par oral directement au commissaire enquêteur.

Lors de la clôture de l'enquête, le vendredi 20 novembre à 12h00, après m'être assuré auprès du secrétariat de la mairie de Plumieux qu'aucune autre déposition n'avait été reçue en mairie, j'ai procédé à la clôture du registre et comptabilisé **111 dépositions** reçues lors de cette enquête dont :

- 46 inscrites sur les 2 registres papier (**RP1 à RP46**) mis à disposition du public en mairie de Plumieux (35 sur le 1<sup>er</sup> registre et 11 sur le cahier mis en complément à compter du 17/11/2020),
- 13 lettres ou notes formulées sur papier (**L1 à L13**) parvenues par voie postale ou simplement remise en mairie ou au commissaire enquêteur,
- Et 52 par voie numérique [23 courriels (**Em**) sur le site internet dédié et 29 dépositions sur le registre dématérialisé (**Rd**)].

La majorité des observations ont été formulées par des particuliers habitant la commune de Plumieux ou les communes voisines. Trois associations ou collectif de défense de l'environnement ont également apporté leur contribution :

- l'association « La Plum'auVent » 58 le Breil Sablé, commune de Plumieux, (observation L13)
- l'association « Sites et Monuments » (déléguée SPPEF56), (observation 32Rd)
- et l'association « Vent de Forêt » (observation 34Rd)

#### IV) OBSERVATIONS RECUEILLIES

##### A) Recueillies sur les 2 registres papier (mairie de Plumieux)

N° Obs.	Dates de dépôt	Identité du déposant	Observations
<b><u>REGISTRE n°1</u></b>			
RP 1	19/10/2020	Dr Francis KALAMAN Médecin généraliste 22210 Plumieux	Je m'oppose à ce nouveau projet d'éoliennes sur la commune à Péhart pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- déjà trop d'éoliennes à Plumieux STOP</li> <li>- ''à peine 500 m des habitations,</li> <li>- le grand nombre de ces habitations sont situées sous le vent dominant d'ouest à cheval sur Plumieux et en bordure de Plumieux</li> <li>- les démantèlements 10 fois plus coûteux que les primes à l'installation sont un piège pour la génération qui suit, un cadeau empoisonné,</li> <li>- les refus opposés précédemment pour Ker Anna et exprimés à 'unanimité par deux fois ne sont pas pris en compte malgré l'avis même négatif du préfet ; d'où s'opposer fermement</li> <li>- la commune est déjà fière de son investissement citoyen pour la production d'électricité pour des milliers de foyers sans pour autant continuer à l'infini 'où s'arrêteront les investisseurs ?</li> <li>- la commune doit respecter ses habitants de l'habitat dispersé breton dont la santé est tout aussi à préserver que les habitants en centre-bourg où il ne viendrait pas à l'idée d'implanter des éoliennes bruyantes</li> <li>- la commune est tournée vers l'élevage où les hommes et les animaux vivent ensemble, l'atteinte par le bruit de la santé des hommes compte autant que celle des animaux soignés par les hommes.</li> </ul> En espérant que vous écouterez : administrés, maires et préfets : NON à ce projet.
RP2	27/10/2020	Mme Marie-Noëlle COLLIN	Par cette attestation, je m'oppose au projet d'éoliennes à Péhart. Surtout nuit au paysage de nos campagnes (+ nocivité...) Prix de nos maisons vont baisser. Notre patrimoine est touché. Sans parler des chutes de pales !! DANGER Je ne suis absolument pas d'accord non plus concernant le projet de Ker Anna.
RP3	27/10/2020	Mme FERRIERE et Mr DEBACQ Pascal	Nous nous opposons au projet d'éoliennes sur la commune de Péhart. Le paysage de la Bretagne est si joli, le bruit aussi de ces éoliennes peut provoquer des nuisances sonores. Cela peut aussi gêner les habitations aux alentours.

			Habitant sur la Ville au Cerne depuis une quinzaine de jours, nous sommes solidaires avec tous les petits villages autour de Plumieux. Pour compléter cet avis, il nous semble que cette énergie renouvelable ne soit pas à la hauteur de ce que l'on peut en attendre sur le plan de la production par rapport aux nuisances émises. Nous ne sommes donc pas favorable à ce projet d'extension du parc éolien
RP4	27/10/2020	Anonyme	Je pense que nous avons assez d'éoliennes sur notre secteur. J'en ai une aux côtés de mes bâtiments c'est assez... on ne pense pas aux nuisances que cela incombe.
RP5	07/11/2020	Mr Hervé STEPHAN 2 lot. Beauséjour PLUMIEUX	Je m'oppose au projet d'éoliennes de Péhart pour différentes raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction aura des incidences néfastes et irrémédiables sur l'environnement et l'écosystème du secteur et la commune,</li> <li>- impact visuel,</li> <li>- destruction de milieu et écosystème,</li> <li>- destruction du sol (dalles de fondations profondes ayant des conséquences sur les nappes phréatiques et les différentes strates du sol qu'on ne pourra plus retrouver,</li> <li>- pendant le fonctionnement : nuisances sonores pour la population et la faune,</li> <li>- pour la population, l'implantation aura une conséquence négative financière (baisse des prix de l'immobilier)</li> </ul> En conclusion, je suis contre ce projet, les intérêts privés de ce projet vont à l'encontre de la majorité de la population (pétition...) et cela est inacceptable.
RP6	07/11/2020	Mme et Mr Victor LAVENANT	Nous sommes pas d'accord de poursuivre l'implantation des éoliennes dans notre commune et dans notre canton. Nous pensons qu'il y a risque pour la santé de la population et ça dénature l'ensemble du paysage.
RP7	07/11/2020	Mme Aimée LAVENANT	Avec mon mari, je suis contre ce projet pour cause des nuisances que cela incombe.
RP8	07/11/2020	Mr et Mme GOUABAULT (et leurs enfants)	Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet éolien car il y en a déjà suffisamment de présentes sur Plumieux et de plus nous ne sommes pas d'accord avec un de vos arguments de dire que le site où elles seraient installées est 'peu peuplé' !! A partir de combien de personnes dans un hameau ou village avez-vous de la considération pour l'être humain ?? Merci d'y réfléchir...
RP9	09/11/2020	Mr Christian MAUMUSSON	Je refuse totalement le projet de parc éolien à Péhart en Plumieux, les éoliennes produisent une énergie variable dans le temps ; il y a des nuisances sonores, des interférences avec les ondes. Les éoliennes ont un impact sur la faune et la flore locales (les pales d'éolienne représentant un danger pour les oiseaux ; les vaches qui s'y trouvent dans le champ d'éoliennes...) entre autres. Son simple avantage est que l'énergie éolienne est 100% naturelle à côté de multiples inconvénients.
RP10	09/11/2020	Mr et Mme Cl. MICHE	Avec mon mari, nous sommes contre les éoliennes à Plumieux.

RP11	09/11/2020	Mr J.P. HOUSSAYE St-Leau	Assez d'éoliennes dans le secteur. Aux propriétaires qui êtes favorables à ce genre de laideur, nous vous demandons de renoncer. L'argent, toujours l'argent. Vous ne l'emporterez pas au paradis. Quant aux démarcheurs d'éoliennes, un peu comme les représentants en voitures, allez plus loin et passez votre chemin.
RP12	09/11/2020	Mr Gilles FREROT St-Leau Plumieux	Non à tous les projets éoliens de Plumieux
RP13	13/11/2020	M.Mme Gérard GANNE	Nous sommes contre le projet éolien de Péhart et cela pour plusieurs raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nuisances visuelles, sonores, santé pour la population, problèmes pour les élevages,</li> <li>- Notre patrimoine est touché, baisse de l'immobilier,</li> <li>- Il faut réfléchir : des projets éoliens sur un territoire et non sur une commune,</li> </ul> Je vous demande de tenir compte de l'avis de la population. STOP à l'éolien à Plumieux
RP14	13/11/2020	Mr Pierre LE TEXIER	Je suis défavorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur la commune de Plumieux. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspect économique : peu de rentabilité rapporté au coût de l'étude de l'installation et l'entretien, peu de rentabilité pour la commune.</li> <li>- Aspect environnemental : impact visuel et auditif très désagréable,</li> <li>- Aspect démocratique : déni et ignorance de la décision de la population, de la municipalité, du commissaire enquêteur et du préfet,</li> <li>- Jusqu'où les promoteurs veulent aller !</li> <li>-</li> </ul>
RP15	13/11/2020	Mr Jean-Marc MOREL Quillien Plumieux	Je suis contre l'implantation d'éoliennes sur la commune qui est majoritairement contre. Je trouve qu'on n'écoute pas les habitants de Plumieux qui disent NON à chaque enquête publique. Ce sont des projets très onéreux et pas rentables.
RP 16	13/11/2020	Mr Bernard JOUET	Je suis totalement contre les implantations des éoliennes sur le secteur de Plumieux. Proximité des habitations, des élevages, les éoliennes sont très bruyantes. N'oublions pas les nuisances électriques qui se déplacent par l'intermédiaire des failles terrestres. Absence d'oiseaux migrateurs dans le secteur des éoliennes actuelles
RP17	13/11/2020	Mme Christine PIGNARD Péhart Plumieux	Ça suffit. Laissez-nous tranquilles, arrêtez de détruire notre habitat, arrêtez le massacre. Allez planter vos projets financiers dans des endroits déjà bétonnés, déjà enrobés, déjà pollués s'il vous plait. Plantez-les dans des zones industrielles ou commerciales par exemple, le long des routes à 2x2 voies ou plus ou encore le long des lignes TGV. Là où la terre est déjà "bousillée" où le silence n'a plus sa place, là où il ne fait plus vraiment nuit. Le bétonnage de la planète est déjà bien avancé. Arrêtez de faire n'importe quoi, ça suffit.
RP18	13/11/2020	Signature illisible	Je suis contre l'implantation des éoliennes, destruction de la nature, laissez vivre la campagne en paix

RP19	13/11/2020	Mr Christian QUINIO	<p>Contre l'implantation des éoliennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop sur un même secteur géographique</li> <li>- Risque de provoquer un manque d'intérêt pour notre commune (habitat et indirectement école, commerces, tissu associatif)</li> <li>- Perte de valeur immobilière sur estimation effectuée 30000 à 50000€ sur une valeur de 150000€,</li> <li>- Problème pour maintien des exploitations et élevages (surtout plein air). Quelques soucis déjà constatés obligeant les éleveurs à déplacer leurs animaux ou bâtiments dû semblerait-il à des courants continus passant dans le sol.</li> </ul> <p>Qu'en est-il de l'humain ?</p>
RP20	13/11/2020	Mme Sylvie QUINIO	Contre l'implantation des éoliennes à Péhart.
RP21	13/11/2020	Mme Anne-Marie BEUREL ET Serge LE MOULEC	<p>Les promoteurs des projets éoliens qui « fleurissent » dans la zone jugent cette partie sud des Côtes d'Armor d'un intérêt <u>quelconque</u> et les avis des habitants peu <u>nombreux</u> leur importent peu. Nous habitons Saint-Etienne et nous sommes attachés à notre cadre de vie. Nous ne souhaitons pas qu'il soit dégradé davantage par l'implantation de nouvelles éoliennes.</p> <p>Prétextant la production d'énergie verte, leur objectif n'est-il pas uniquement financier ?</p> <p>Nous sommes fermement contre ce nouveau parc éolien de Péhart.</p>
RP22	13/11/2020	Mme Yvonne FLAGEUL Et Mr André FLAGEUL	<p>Mon épouse et moi sommes totalement contre de nouvelles implantations d'éoliennes.</p> <p>Yvonne et moi sommes agriculteurs BIO et lorsque la ligne d'éoliennes qui est au nord se met à virer sous un vent d'environ 60km/h, nos cochons bios qui sont en semi plein-air sont prostrés ce qui est un comble pour nous qui avons misé sur le bien-être animal avec nos porcs sur paille et en semi plein-air.</p> <p>Nous avons une ligne d'éoliennes au nord l'autre ligne au sud et se serait un comble d'avoir une nouvelle ligne à l'Est sur la zone de Péhart.</p> <p>''notre ferme bio ne serait plus transmissible''</p>
RP 23	14/11/2020	Mr Fernand LE ROY	<p>''Petites gens : je vous demande de vous taire'' ''Il n'y a aucun intérêt paysager'' ''Les hameaux sont peu habités'' ''trois kilomètres de haies vous protégeront visuellement''</p> <p>Voilà des éléments de langage utilisés par le rapporteur public du Tribunal Administratif de Nantes pour remettre sur les rails le projet éolien de Ker Anna !</p> <p>Voilà l'illustration du mépris des habitants du secteur en trois bouts de phrases extraits ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les avis figurant sur l'enregistrement à la préfecture n°2 et n°14 décrivent très bien les problèmes soulevés en termes de nuisances par cette concentration anormale d'éoliennes.,</li> <li>- les deux commissaires enquêteurs des projets de Ker Anna et Quillien ont justement émis un avis défavorable à ces deux projets et se sont bien rendu compte du véritable jeu de lumières imposé à tout le secteur. Plus de</li> </ul>

			<p>80 éoliennes visibles aux alentours !</p> <p>Les hautes autorités préfectorales seraient bien avisées de venir vérifier sur place l'exactitude des conclusions des commissaires enquêteurs qu'elles ont-elles-MÊME mandatés !</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sommes-nous trop loin de Saint-Brieuc ?</li> <li>- Y-a-t-il des citoyens de seconde zone ?</li> <li>- N'y aurait-il pas de vent ailleurs,</li> </ul> <p>Pour ce qui est des sociétés d'éoliennes, elles imposent leur loi et n'ont sans doute que faire du développement durable, leur but étant d'amasser les subventions publiques (donc de nous tous) et de faire fructifier les fonds de pension à Jersey ou ailleurs.</p> <p>A notre décharge, la population aurait dû réagir après le vote du conseil municipal de Plumieux du 17 juin 2014... et nous n'en serions pas là aujourd'hui.</p> <p>« STOP EOLIENNES PAS TOUTES à PLUMIEUX »</p>
RP 24	14/11/2020	<p>Mr Jean-Pierre CLEMENT Agriculteur au village de Péhart Plumieux</p> <p>Président de l'association La Plume au Vent</p>	<p>''Jusqu' où iront-ils dans notre chère commune''</p> <p>Pas plus de 5 projets sur notre commune, deux ont été abandonné, é autres soumis à enquête publique avec avis défavorable du conseil municipal, du commissaire enquêteur et du préfet.</p> <p>On apprend avec stupéfaction que malgré les désaccords, ces projets vont se réaliser !! a quoi servent nos maires, nos conseillers municipaux, si leur avis ne sont pas pris en compte ; un projet est bon que s'il est accepté par le territoire, aujourd'hui ce n'est pas le cas.</p> <p>Le projet de Péhart situé près de village environ 40 habitants permanents est constitué de 4 éoliennes situés à proximité du parc de La Ferrière (8 éoliennes en service).</p> <p>A-t-on besoin de toutes ces éoliennes sur notre commune pour pouvoir vivre et assurer notre autonomie énergétique. La réponse est NON. Beaucoup trop de nuisances surgissent à savoir impact sur le volet de notre commune, dépréciation immobilière évaluée à -30% de la valeur du bien. Cela aura un impact non négligeable sur nos commerces, écoles, sur la vitalité de notre commune.</p> <p>Nous sommes dans une région d'élevage. Quid des répercussions sur les performances zootechniques. Des problèmes ont déjà été remarqués, quid aussi de la santé humaine, une telle concentration provoque des champs magnétiques importants avec des ondes parfois dangereuses pour notre santé...</p> <p>Aujourd'hui l'énergie éolien lorsqu'elle est produite n'est pas stockable et doit être consommée immédiatement même si le réseau en a pas besoin. C'est une aberration !!</p> <p>Je ne suis pas contre la transition écologique mais faisons-là de façon rationnelle et pas concentrée sur un même territoire... « STOP, trop c'est trop »</p>
RP 25	14/11/2020	<p>Mr Martin CLEMENT Habitant de Péhart et futur exploitant agricole dans ce village</p>	<p>Habitant Péhart, amoureux des paysages et de la qualité de vie que nous offre notre belle commune rurale, aujourd'hui je suis très inquiet car notre commune est sollicitée de toute part par des projets éoliens qui fleurissent de manière anarchique au détriment de notre paysage, de notre écosystème mais surtout au détriment de notre qualité de vie et de notre santé !</p>



			Je ne suis pas aujourd'hui opposé au développement de l'éolien sur notre territoire national mais dans une juste mesure afin qu'ils ne soient pas tous sur une même zone géographique avec le très grand risque qu'encourt notre commune et les territoires voisins avec l'expression anarchique de ces projets éoliens est la désertification de nos campagnes au profit d'éoliennes et d'un objectif de transition écologique qui ne pourra se résoudre qu'avec l'éolien. Il est aujourd'hui de dire STOP ! aux projets éoliens sur notre belle commune, il faut aujourd'hui écouter les gens qui vivent sur ce territoire, c'est la démocratie française qui en sortira grandie.
RP 26	14/11/2020	Mr Lucas CLEMENT Habitant Péhart	Habitant du village de Péhart depuis mon plus jeune âge, je suis fermement opposé au projet éolien soumis à l'étude. Je reprends à mon compte et souscris totalement à tous les propos et arguments précédemment exposés dans ce registre qu'ils soient d'ordre économique, environnemental, social ou encore humain. Je concentrerai mon propos sur la question démocratique puisque si l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, l'avis de chaque citoyen, de chacun de nos représentants est de valeur égale dans notre république. Aussi si cette enquête publique n'a juridiquement qu'une valeur "consultative" tout comme l'avis du conseil municipal que le préfet peut outrepasser par son pouvoir de substitution, d'action, il apparaît peu justifiable et d'autant moins compréhensible par nos concitoyens que les projets dits de Ker Anna et de Quillien, tous deux sujets à avis négatifs, tant des enquêtes publiques diligentées, des trois conseils municipaux des communes concernées (à l'unanimité !) ainsi qu'à l'avis négatif du Préfet, soient aujourd'hui autorisées par la C.A.A de Nantes. Dans une démocratie convalescente comme la nôtre où on n'a de cesse de se plaindre sur des taux de participation toujours plus faméliques aux scrutins électoraux comment justifier que la mobilisation citoyenne spontanée soit ainsi méprisée ? Citoyens, collectivités, préfecture se prononcent défavorablement, que faut-il faire de plus ? De tels agissements d'apparence mineurs participent au délitement progressif mais néanmoins continu du lien de confiance entre les citoyens et leurs institutions. Pour reprendre les mots du président de la république : « la transition écologique n'est et ne sera réussie qu'à condition d'y associer nos concitoyens et de sortir d'une logique d'écologie punitive ». Le précédent de la « taxe carbone » dans notre belle région et du sursaut populaire qui en est né doit nous rester à l'esprit.
RP 27	14/11/2020	Mme Georgette LOUESDON Péhart	Je pense que nous avons assez d'éoliennes comme ça.
RP 28	16/11/2020	Mr Loïc ORDUREAU	Je viens d'acheter une maison à Quillien où il y a aussi un projet éolien et je suis contre l'implantation d'éoliennes dans la mesure où les habitants du voisinage sont majoritairement contre
RP 29	??	Mme Fanny MARTEIL	Non aux éoliennes de Péhart ! Bien trop de mocheté sur notre territoire, de nuit on se penserait sur des pistes d'aéroport. Oui le vent est gratuit mais pas les machines et ces énormes blocs qui les maintiennent. Que vais-je laisser à mes enfants dans 50 ans, des tonnes et des tonnes de béton. Pourquoi venir nous ..... alors que les habitants sont contre, les communes sont contre et les avis d'enquête aussi. Allez les mettre ailleurs là où les gens ne profitent pas de leur environnement, là où les gens très aisés se promènent (le long des côtes).

RP 30	??	Mr Thibaut ROSE	Contre les projets éoliens sur la commune.
RP 31	??	Mme Marie-Annick LOUESDON	<p>Non aux éoliennes de Péhart. Tout comme tout autre projet sur la commune de Plumieux. C'est un acharnement. Je suis favorable à l'énergie renouvelable mais je suis interpellée de la bonne répartition des éoliennes et de la densité de celles-ci sur certaines zones.</p> <p>Je vous laisse imaginer le paysage dû à la multiplication de tous ces parcs éoliens implantés sur notre petit territoire notamment celui de Péhart. Très forte inquiétude sur les répercussions, sur les conséquences sur l'être humain, les élevages, chute de la valeur immobilière et malheureusement d'autres conséquences que nous découvrirons à plus ou moins long terme.</p> <p>Je souhaite vivement que nous soyons entendus et respectés. Je veux rester confiante en l'avenir au bon sens de toutes les personnes qui ont du pouvoir à prendre les BONNES décisions.</p>
RP 32	??	Mr Jean-Paul LOUESDON	<p>Contre les éoliennes de Péhart.</p> <p>Je pense que chez nous, nous ne pouvons en accepter davantage, les éoliennes ont un impact sur la santé (sommeil), les élevages, l'immobilier, le commerce, risque de désertification dû à la forte concentration de parcs éoliens sur notre commune.</p> <p>Pensons à nos enfants et aux futures générations.</p>
RP 33	??	Mr Paul LAUNAY	<p>Je ne suis pas contre les énergies renouvelables mais contre l'excès d'éoliennes au même endroit en l'occurrence à Plumieux. J'invite les décideurs à venir constater par eux-mêmes le nombre de parcs éoliens implantés sur cette zone. En créer un de plus (Péhart) serait une aberration. L'excès d'éoliennes au même endroit entraîne une multitude de problèmes qui ont été mis en évidence depuis longtemps : impacts visuels, sonores, sur la santé, sur l'immobilier, TV, de démantèlement des machines. L'excès a toujours été pénalisant pour les populations : le remembrement, les barrages, le détournement de l'eau, les centrales nucléaires etc... pénalisant pour les populations et la nature.</p> <p>Je dénonce une vue à court terme pour faire de l'argent, il faut au contraire voir le long terme et l'équilibre. Le projet de Péhart ne doit pas voir le jour, il peut être transposé ailleurs où il n'y a pas d'éoliennes. Je fais remarquer aussi que dans les projets éoliens on tient toujours compte des passages des chauves-souris mais pas de l'espèce humaine qui vit sur ces territoires à mon sens on doit bien réfléchir à tout cela.</p> <p>Revenons surtout au bon sens, c'est prioritaire. <b>NON AUX EOLIENNESQ DE PEHART.</b></p>
RP 34	??	Mr Louis BRIAND	<p>Devant la pluralité des parcs éoliens prévu sur le secteur, personne ne peut nier que cela aura un impact visuel mais aussi sur l'immobilier dans les villages, les animaux et certains types d'élevages. Que penser des éventuelles interférences entre les câbles enterrés et les cours d'eau souterrains... Quelques incidents commencent à apparaître quand on laisse les éoliennes tourner par tempête de 110/120 km/h d'autres pales tomberont...</p> <p>Dernièrement la presse faisait état de la participation en investissement de la principauté de Monaco dans un parc éolien du département... comme quoi. Au rocher les lampions et à nous les nuisances.....</p>

			Evidemment je suis contre plus d'éoliennes.
RP 35	17/11/2020	Mme Isabelle LAVENANT 33 lieu-dit Péhart 22210 Plumieux	<p>Non au projet d'éoliennes à Plumieux et particulièrement à Péhart où on a atteint la saturation. Pourquoi vivre à la campagne si c'est pour subir les inconvénients de la ville à savoir pollution visuelle et sonore.... Comme la majorité des habitants de Plumieux (82%), je suis contre l'implantation de nouvelles éoliennes sur la commune pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prédation de terres agricoles,</li> <li>- Conséquences sur les cours d'eau, la faune, la flore, la santé humaine...</li> <li>- Démantèlement, comment ? à la charge de qui ?</li> </ul> <p>De plus un nouveau danger guette les propriétaires exploitants et leurs animaux, la chute des pales ?? Par ailleurs on est en droit de s'interroger si l'éolien répond à une demande ou s'il s'agit d'une nouvelle trouvaille propice à la spéculation. La quantité d'énergie produite par l'éolien est très faible par regard des besoins et des inconvénients qui en découlent.</p>
<b><u>REGISTRE n°2</u></b>			
RP 36	18/11/2020	Mr Guillaume GERARD	<p>Beaucoup trop d'éoliennes à Plumieux, ça devient une saturation et une pollution visuelle sans parler de la santé humaine qui est si importante, tout cela n'est pas sécurisant, ça devient trop soucieux pour l'environnement. Je suis donc contre ce projet d'éoliennes.</p>
RP 37	18/11/2020	Mr Samuel MIGNOT	<p>Contre le projet d'implantation des éoliennes à Péhart. Force est de constater que la commune de Plumieux attirent les projets éoliens. Avec déjà plusieurs projets ayant reçu des avis favorables du préfet, quelle idée bizarre de vouloir en mettre d'autres à Péhart... A quoi ressemblera notre commune demain ! Comment estimer les dégats que peuvent engendrer tant d'éoliennes sur la santé des animaux et habitants du secteur de péhart... Une fois de plus j'ai l'impression que nous avons à faire à un gigantesque business avec des intérêts financiers bien plus importants que le respect de la vie, de l'avis et de la tranquillité des habitants de péhart et des villages voisins (dont je fais partie). Nous souhaitons conserver nos paysages pour l'attractivité de nos campagnes de demain. Alors Merci d'aller disposer les éoliennes dans les friches industrielles déjà bétonnées...</p>
RP 38	20/11/2020	Signature illisible	C'est inquiétant, électromagnétique, c'est injuste, bénéfice obscur, c'est frustrant, procédure débouté (Ker Anna)
RP 39		Mr Michel RENARD	<p>Je suis contre ce nouveau projet éolien n'étant pas près de ce nouveau projet éolien, je soutiens l'ensemble des personnes qui sont directement concernées. Je suis d'accord avec les différents arguments précédemment évoqués. Je serai plus directement concerné par le nouveau projet de Keranna qui semble acquis malgré tous les avis défavorables qui ont été émis !</p>
RP 40	20/11/2020	Mme Gisèle LAVENANT	<p>Encore 1 fois la population est consultée pour donner son avis sur l'implantation d'éoliennes sur Plumieux. Cette fois nous donnons notre avis pour celles qui doivent être implantées à Péhart. Les habitants de cette commune ne sont cependant pas tous d'accord car pour certains il y a beaucoup d'enjeux financiers (pour ceux qui les reçoivent sur leurs</p>

			<p>terrains) sans se douter des inconvénients qui peuvent en découler pour les humains, les animaux (les lignes électriques passant sous terre reliant le parc éolien d'une éolienne à l'autre peuvent traverser les veines d'eau avec des problèmes pour les humains et les animaux quand ça passe sous les bâtiments d'habitations et agricoles.</p> <p>On est aussi en droit de s'interroger sur la solidité des éoliennes car dernièrement 1 pale est tombée d'une éolienne à la Ferrière. Par bonheur personne n'est passé ou ne se trouvait à labourer la terre à ce moment-là. Vous en avez remis une autre et vous venez de téléphoner au propriétaire l'avertissant qu'ils vont faire tourner les éoliennes du parc au ralenti car ils n'ont pas confiance dans les 7 autres.</p> <p>Il est demandé notre avis et vous n'en tenez pas compte. Quelle absurdité !!!</p> <p>Je pense à toutes ces générations futures, quelle vie auront-elles ? seront-elles obligées de supporter toutes ces aberrations ?</p> <p>Pour toutes ces raisons, je suis contre. Au départ, j'étais d'accord d'en avoir quelques-unes dans le paysage. Maintenant, ça suffit. Arrêtez d'en implanter partout. POn vient d'apprendre également qu'à Bignan dans le Morbihan, les pales d'une éolienne sont tombées. Alors réfléchissez.</p> <p>Pourquoi faire une enquête publique si vous n'en tenez pas compte ?</p>
RP 41	20/11/2020	Mr Pierre PICHARD	<p>Il nous est demandé notre avis pour la création d'un parc éolien. Je suis contre la création d'un nouveau parc. Nos communes rurales sont sacrifiées malgré toutes les observations et craintes légitimes.</p> <p>Au départ, il y a quelques machines de placées. Soit mais trop c'est trop. Il est temps d'arrêter cette prolifération. J'espère que nos observations seront prises en compte.</p>
RP 42	20/11/2020	Signature illisible	<p>Non à ces projets éoliens. Que ces eaux décideurs respectent les décisions de nos élus locaux.</p>
RP 43	20/11/2020	Mr Gildas BARON	<p>Plus de 80% de la population de Plumieux s'est prononcée contre les projets éoliens, par pétition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le conseil municipal également contre</li> <li>- les commissaires enquêteurs des projets de Ker Anna et Quillien également contre,</li> </ul> <p>Pour au final autoriser ces 2 projets par décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du Tribunal administratif,</li> <li>- du préfet.</li> </ul> <p>L'avis d'une seule personne (non élue) compte donc désormais plus que la majorité.</p> <p>Plus que les multiples nuisances et aberrations de l'éolien ce qui fait le plus peur c'est la confiscation de notre démocratie (demos = peuple, cratie = gouvernement et pouvoir)</p> <p>Contre ce projet de Péhart.</p>
RP 44	20/11/2020	Mr Jean-Yves GANNE	<p>Beaucoup de projets d'éoliennes sur la commune de Plumieux, une pollution visuelle, quelle image devons-nous laisser à nos enfants ; nous parlons beaucoup santé ?</p> <p>Que vaudrons nos maisons dans les années à venir. On peut constater que nous avons rien à dire et que notre point de vue n'est hélas pas pris en compte. Contre ce projet.</p>

RP 45	20/11/2020	Mme Ginette LEO	Je me permets de venir donner mon avis sur les éoliennes qui doivent être installées sur le site de Péhart car depuis que celles qui ont été installées sur le site du Minerai sur la Ferrière, je ne capte plus bien la radio en particulier ‘radio Bonheur’, j’ai aussi des soucis avec la télé et de plus je crois qu’il y en a suffisamment.
RP 46	20/11/2020	Mme Sabine WARCHOL	<p>Je m’oppose formellement à l’implantation d’un Xième parc éolien sur le territoire communal concernant notamment le projet de Péhart (4 éoliennes) :</p> <p><u>NUISANCE, Syndrome éolien</u> : Infrasons. A ce jour perception jusqu’au centre de la commune + le bruit des pales, Conséquences possibles : migraines, pressions dans la tête, oreille, poitrine, bourdonnements d’oreilles, tachycardie, lourdeurs. Aujourd’hui le lien entre les éoliennes, les infrasons et la maladie vibroacoustique a été confirmé et généralement accepté par les scientifiques du monde entier.</p> <p>NB : l’infrason est en usage limité dans la R et D par des industries de la Défense et de la Sécurité. Les infrasons peuvent servir comme une arme de torture.</p> <p><u>Encerclement de la commune de Plumieux</u> : Implantation inconsidérée des éoliennes dans un périmètre de 10 km, déjà 50 machines (38 + 12 autorisées)</p> <p>Un équilibre doit être trouvé entre la politique de protection du patrimoine et celle de l’environnement Respect des populations</p> <p><u>Risques financiers</u> : dépréciation du prix de l’immobilier entre -20 à -40% par rapport au marché. Fais reconnus confirmés par de nombreux jugements</p> <p><u>Norme de distances/Implantation</u> : 500 mètres des habitations. Autres pays européens : 1500m. L’académie de médecine en France recommande cette distance minimum de 1500m ce qui n’est pas respecté</p> <p><u>Ecologie</u> : respect des espèces protégées/ des élevages. Protection de la nature, des sites et des paysages des massifs boisés de l’esthétique de la France.</p> <p>Facteurs de risques naturels : précipitations, tempête, séisme, périodes de gel et de neige – foudre – inondations – mouvements de terrain</p> <p><u>Vibrations sismiques</u> : les scientifiques en Italie et aux Etats-Unis ont remarqué indépendamment une connexion entre les parcs éoliens et les tremblements de terre notant que les zones inconnues pour des tremblements de terre les subissent soudainement après que les parcs «éoliens aient été construits. Il y a même une relation entre le nombre d’éoliennes et les tremblements de terre Coïncidence ?</p> <p><u>Pour Mémo</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 07/01/2017 séisme de magnitude 3,7 dont l’épicentre a été localisé à Plumieux,</li> <li>- 21/10/2019 séisme de magnitude 2,3 à 9,4km de Plumieux, ville la plus proche de l’épicentre,</li> <li>- 05/11/2020 tremblement de terre-explosion de carrière, magnitude 1,7 à 1,4km des Granges, à 8km de St-Etienne du Gué de l’Isle et 6,2km de La Chèze.</li> </ul> <p><u>Risques associés aux différents produits</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendie des produits combustibles présents sur le site</li> <li>- Toxicité Le risque peut survenir suite à un incendie créant certains produits de décomposition nocifs entraînés</li> </ul>

			<p>dans les fumées de l'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution : en cas de fuite, migration de produits liquides dans le sol, entrainement dans les eaux d'extinction incendie</li> </ul> <p><u>Potentiel de dangers liés au fonctionnement</u> des installations : sources de dangers liées au dysfonctionnement des équipements ou des éléments de l'éolienne liés à des opérations de mise en œuvre :</p> <p>Dangers de 5 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chutes d'éléments de l'aérogénérateur (boulons, morceaux d'équipements etc...)</li> <li>- Projection d'éléments (morceau, pale bride de fixation...)</li> <li>- Effondrement de tout ou partie de l'aérogénérateur</li> <li>- Echauffement de pièces mécaniques,</li> <li>- Court-circuit électrique (aérogénérateur ou poste de livraison)</li> </ul> <p>Répartition des évènements accidentels et leurs causes principales sur le parc d'aérogénérateurs entre 2000 et 2011 (Effondrement : 30% ; rupture de pales : 38% ; Incendie : 17% ; tempête : 22%).</p> <p><u>La loi apporte des règles précises en respect desquelles c'est au niveau local d'établir les lieux d'implantation</u></p> <p><u>Pollution de l'eau</u> : Déversement de gasoil – rivières sales – drains bouchés – contamination de l'eau potable – déversement de déchets.</p>
--	--	--	--

## B) Lettres ou notes sur papier


L1	19/10/2020	Mme Dawn SCHÜTZ Bois-Bily Coëtlogon	Je souhaite protester contre l'érection d'autres moulins à vent dans la région. C'est une dévalorisation de ma propriété en plus d'être une tache dans le paysage.
L2	23/10/2020	Mr Michel MENAN 75 Foyer 22210 Plumieux	NON !!! Pour des éoliennes supplémentaires, on y est déjà entouré. Elles ne sont pas esthétiques et provoquent des nuisances sonores. Elles mettent à mal notre santé et celle des animaux. Impact sur la faune et la flore.
L3	27/10/2020	Mme et Mr Joël GUEHENNEUX 15 rue de la Mare La Ferrière/PLEMET	Nous sommes déjà bien entourés d'éoliennes avec celles de Saint-Barnabé, Blanlin, La Ferrière-Plémet et Saint-Etienne-Plumieux. TROP c'est TROP. Nous habitons à 500 mètres de l'éolienne E4 du parc du Minerai. Le bruit est fatiguant, le visuel n'est pas beau, le danger est là (nous en avons la preuve, une pale est tombée au moins de juin de l'éolienne n°6. L'immobilier baisse pour preuve une maison de 75 000€ vendue 60 000€. A La Ferrière, il reste 7 terrains viabilisés à 1€ et 5€ le m2, ils ne seront jamais vendus, trop d'éoliennes dans le paysage. TROP c'est TROP.
L4	02/11/2020	Mme Brigitte VANHOUTTE	Pour nous, le jour, les éoliennes dénaturent le paysage de notre campagne. La nuit lorsque nous rentrons sur Plumieux, nous sommes entourés par les feux rouges, on se croirait à l'approche d'un grand aéroport.

		Mr Joël VANHOUTTE 11 lot. Beauséjour 22210 Plumieux	<p>Nous avons bien lu les articles au sujet des éoliennes, ils confirment le caractère néfaste sur les hommes et les animaux et ce n'est pas le meilleur outil énergétique pour l'avenir. Dans 25 ou 30 ans lors du démantèlement de ces grands moulins à vent qui va payer ?... Certainement les contribuables dont nous, mes enfants !..</p> <p>A part les effets négatifs et les désagréments, nous tirons aucun avantage de l'implantation de ces champs éoliens. Ma maison va perdre 30% de sa valeur à la revente grâce aux éoliennes.</p> <p>Pour toutes ces raisons, nous sommes contre et nous disons NON à tout nouveau projet éolien ainsi qu'à l'agrandissement des champs déjà existants dans les environs de notre village. Ils sont actuellement bien trop nombreux.</p> <p>Allez dénaturer les bords de côtes, ici on a donné et trop c'est trop.</p>
L5	13/11/2020	M. Mme LEBLANC Daniel	<p>Nous confirmons notre désaccord sur l'implantation d'éoliennes dans le secteur de Plumieux (secteur déjà trop concentré en éolien) Avis déjà exprimé lors des enquêtes publiques précédentes (dont on se demande s'ils ont une valeur puisque les conclusions ne sont pas suivies à long terme)</p> <p>Pour nous, notre avis est motivé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nuisances sonores pour les proches riverains et visuelles (dues à la surconcentration),</li> <li>- Dépréciation immobilière</li> <li>- Répercussion sur la santé humaine et animale,</li> <li>- Intermittence de l'énergie produite et impossibilité de stockage de cette énergie/rentabilité très aléatoire d'où la nécessité de recourir à d'autres sources d'énergie lorsqu'il n'y a pas assez de vent et nécessité de trouver des solutions parfois coûteuses pour se débarrasser de la surproduction,</li> <li>- Gros questionnement sur le démantèlement lorsque les éoliennes seront obsolètes, à savoir <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui supportera le coût ?</li> <li>• risques de friches industrielles ?</li> <li>• conséquence sur l'environnement due à la quantité de béton restant en sous-sol notamment.</li> </ul> </li> </ul> <p>Pour toutes ces raisons nous nous opposons à ce projet d'implantation de ce nouveau projet éolien. En espérant que les avis seront suivis d'effet...</p> <p><b>PS :</b> de plus, nous trouvons inadmissible que les projets d'extension d'un site déjà existant ne nécessitent pas de demande d'autorisation.</p>
L6	13/11/2020	Mme Delphine ROUAULT Ça me Suffit	<p>Je suis contre ce nouveau projet éolien à Plumieux</p> <p>Différents points m'amènent à me positionner contre l'implantation outre mesure de ces énormes moulins à vent... en règle générale, puis sur Plumieux et enfin à 507m de la baie de notre cuisine.</p> <p><b>L'intérêt</b> Tout d'abord, et je le constate tous les jours... les éoliennes ne tournent jamais à 100% de leurs capacités. La plupart du temps, elles fonctionnent au ralenti, ou bien les pales tournent à vide sans rien produire. Elles peuvent être à l'arrêt, car il n'y a pas de vent. Parfois même pendant plusieurs semaines lors de maintenance, ou de panne.</p> <p>Et de toutes les façons, même si elles fonctionnaient correctement, nous ne pourrions pas les exploiter à 100% car</p>

		<p>nous ne savons pas stocker l'énergie, c'est donc produire pour exporter, ou produire pour gaspiller. C'est inutile !</p> <p><b>Vous devez déjà le savoir, mais l'utilisation des éoliennes est très futile dans la lutte contre la pollution et le réchauffement climatique.</b></p> <p>De plus, il est aujourd'hui prouvé que les éoliennes sont nuisibles par ses inconvénients visuels, sonores et financiers pour les habitants proches dont nous faisons partie.</p> <p>Les dépréciations des prix, de nos maisons sont plus qu'évidentes, qui voudrait acheter une maison avec cette horreur culminant à 165 m au-dessus du jardin ?</p> <p>Également, nous le savons, ces éoliennes risquent de ne jamais être enlevées. Le coût d'enlèvement est d'environ 150000 € par éolienne ! Qui va payer ??? Personne ! Elles resteront là pour plusieurs décennies ! Aux États-Unis, les éoliennes sont abandonnées et rouillent sur pied.</p> <p><b>Accepter un projet éolien c'est donc dégrader le paysage et la qualité de vie pour un temps infini.</b></p> <p>L'implantation d'éoliennes en France n'obéit qu'à une volonté idéologique antinucléaire, sans aucun gain écologique, financier ou climatique en retour pour la collectivité et les riverains impactés.</p> <p>Une éolienne, c'est mieux qu'une centrale nucléaire, oui, bien entendu. Pour autant, faut-il faire n'importe quoi, n'importe où ?</p> <p>La transition énergétique, ce n'est pas donner les clés de notre territoire aux promoteurs privés pour qu'ils y fassent <b>ce qui leur rapporte le plus.</b></p> <p>La transition énergétique, ça ne se résume pas à choisir entre une centrale nucléaire ou des éoliennes terrestres n'importe où !</p> <p><b><u>La Distanciation</u></b></p> <p>En Allemagne la distance minimale entre éoliennes et habitations est règlementée par un calcul, de sorte qu'elle soit égale à <b>dix fois la hauteur de l'ouvrage</b>, pales comprises.</p> <p>La loi française, disposant de l'installation des éoliennes à 500m des habitations, concernait des éoliennes, qui, à l'époque, atteignaient seulement 80m de hauteur.</p> <p>Or, les machines prévues à Péhart mesureraient 165m de hauteur. En Allemagne, ces engins seraient placés au minimum à <b>1650m des maisons</b>. Dans ce projet, l'éolienne qu'ils appellent <b>E3</b> serait placée à <b>507m de notre maison</b> et 595m de la maison de notre voisine. La <b>E4</b> à 522m de la première maison du Lieu-dit Le Bois Billy.</p> <p><b>Parmi les pays développés, la France est celui qui autorise l'installation des éoliennes, au plus près des habitations et sans prise en considération de la hauteur de ces machines.</b></p>
--	--	--



			<p><b><u>Nos Craintes</u></b></p> <p>Ce n'est plus à prouver et les exemples ne manquent pas, concernant les élevages de bovins et d'ovins, atteints de troubles de santé importants, depuis l'implantation d'éoliennes à proximité.</p> <p>Nous possédons des animaux de pâture qui vivent sur notre terrain (Moutons, chèvres, volailles de basse-cour...) nous nous inquiétons sérieusement de <b>leur sécurité, de leur santé.</b></p> <p>Nous nous ravissons, chaque jour, de voir évoluer et se reproduire, sur notre terrain, beaucoup d'animaux sauvages. Nous dénombrons une quinzaine de canards sauvages, une dizaine de faisans sauvages, une famille de quatre hérons sauvages, de nombreuses chauves-souris, de nombreux poissons, dans notre étang... de magnifiques hirondelles qui viennent se reproduire chaque année... et tant d'autres... <b>Nous nous inquiétons vraiment du devenir de cette faune sauvage, à l'avenir.</b></p> <p>Enfin, et c'est le plus important, nous sommes réellement anxieux et alarmés, concernant l'impact sur notre santé et celle de nos enfants. Nous avons 3 enfants de 2 ans, 3 ans et 4 ans. Si les éoliennes impactent la santé des animaux, <b>il est donc certain qu'elles sont néfastes pour notre santé physiologique et psychologique et celles de nos enfants.</b></p> <p>A Plumieux et dans les environs, les éoliennes sont en nombre impressionnant. Nous les connaissons et nous vivons avec. Nous avons l'habitude de nous balader sur les nombreux chemins des alentours. Nous connaissons donc bien <b>leur bruit infernal, incessant et sans issue.</b> Quand l'environnement est calme, dehors, nous entendons déjà ces éoliennes, qui sont pourtant à environ 1,5 km de la maison.</p> <p><b>Vivre avec ce bruit perpétuel, dans notre maison, dans notre jardin, quand il n'y a aucun bruit dehors, que notre campagne est si tranquille, ou bien la nuit... Sans compter les rotations de l'ombre portée, dans notre cuisine, chaque jour de soleil, pendant une heure ou deux... c'est inimaginable, impensable, impossible, de quoi devenir fous !</b></p> <p>Ce n'est pas envisageable, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, de donner votre aval pour l'implantation de ce monstre, qui, <b>tel un vaisseau extra-terrestre traumatisant, dominerait notre propriété, nos vies et celles de nos enfants.</b></p>
--	--	--	--

				
L7	16/11/2020	Mr Alain CHERON	Dans son courrier de 3 pages daté du 16 novembre ( <i>joint en annexe 1 au PV</i> ), Mr Chéron après avoir rapporté ce que ressentent les Plumetais vis-à-vis des parcs éoliens existants et en projet, il met en cause l'intermittence de l'énergie éolienne terrestre et donc la nécessité de mettre en route des centrales à gaz voire à charbon, le coût des subventions publiques et l'absence en France de parc éolien en mer. Il précise que « l'éolien demeure une solution marginale et inopérante qui ne justifie donc pas les impacts vis-à-vis des riverains, ni de transformer un paysage typique en paysage industriel.... » Ainsi il conclue « pour toutes ces raisons... parce que TROP c'est TROP, je dis NON au nouveau projet industriel de parc éolien terrestre de Péhart...	
L8	20/11/2020	Mr et Me Gérard LOUESDON Péhart à Plumieux	Non aux éoliennes, de nos fenêtres on ne voit plus que des éoliennes, du bruit en dehors, l'obligation de changer nos fenêtres par un double vitrage. Avis défavorable.	
L9	20/11/2020	Mme Ketty HUET et Mr Yoann BURGUIN 3, le Bois Bily Plumieux	Par cette lettre, nous nous opposons au projet éolien à Péhart. En effet, il nous semble que nous sommes déjà bien entourés par les éoliennes. L'emplacement de l'une d'entre elles se trouvera à moins de 800 mètres de notre habitation. Comment pourrions-nous revendre notre maison ? quelles conséquences sur notre santé et surtout celle de nos enfants ? De plus, malgré tous ces parcs éoliens qui dévisagent nos paysages, nous ne voyons pas nos factures d'électricité diminuer.	

			Pour finir, nous avons choisi d'habiter en campagne pour la tranquillité et nous ne voulons supporter les nuisances sonores que ce parc éolien engendrera. Nous sommes soucieux de l'écologie mais pas à n'importe quel prix.
L10	20/11/2020	Mr Jean-Michel BEUREL Plumieux	<p>Que voulons-nous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de français sont pour le développement durable, des énergies renouvelables. Le vent et le soleil sont des sources d'énergies inépuisables, à nous d'en profiter, il me semble.</li> <li>- Plumieux est contre (dixit l'association La Plum'auVent). Cette association défend plutôt l'énergie nucléaire (conclusion d'André Lenski, ingénieur, lors d'une réunion publique). Ils ont raison, c'est tellement plus simples et les usines plus loin.</li> <li>- La région Bretagne peut-elle continuer à consommer beaucoup plus d'énergie qu'elle n'en produit ?</li> <li>- L'éolien peut être une source de diversification énergétique (pas de déchets – pas de dégagement de CO2). De plus cela génère des impôts et taxes versées à nos petites communes (50 000€ ^par an pendant 20 ans et pour LCBC : 1 million d'€) cela bouche quelques « nids de poules » sur nos routes de campagne. Cela permet d'abonder le budget de nos petites communes : salaires des agents – entretien de nos infrastructures – investissement (station d'épuration).</li> </ul> <p>Voici quelques éléments de réflexion. Enfin je doute de la véracité des chiffres publiés par l'association La Plum'auVent pour la commune et particulièrement pour Péhart (93% d'opposants ??) une autre enquête a été réalisée : la population n'est pas opposée aux projets éoliens mais c'est clivant. Une solution serait de laisser les habitants de nos territoires d'investir dans ces projets.</p>
L11	20/11/2020	Mr Pierre ROUAULT Ca-Me-Suffit 22210 Plumieux	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, je ne veux pas de ces monstres devant ma baie vitrée. Je ne suis ni pour ni contre l'énergie éolienne mais je trouve inapproprié d'engager des projets où la pertinence soit tant mise à mal, l'intérêt régulièrement remis en cause par des professionnels à travers les médias et le gain environnemental difficilement étayé. Les différentes réticences face à cette énergie et les discours opposés m'invitent au principe de précaution avant de couler des milliers de m3 de béton de façon irréversible. Je pense que la précipitation et les passages en force de l'installation d'éolienne, malgré les différents regroupements citoyen anti-éolienne sont anticonstitutionnels ou au moins immorale. Enfin je suis sceptique de la rentabilité ou la performance économique de projets que l'on doit subventionner pour qu'ils existent. Mais surtout dans le cas du projet de Péhart, je dois vous dire que moi ex-citadin, j'ai choisi ce lieu et CETTE MAISON avec ma femme pour vivre avec ma famille dans cet environnement « nature ». nous le payons notamment au prix de frais de transport et temps de route, d'absence de réseau téléphonique portable et d'internet correct. Nous avons orienté notre cuisine vers la vue paysagère, notre jardin et notre étang. L'éolienne E3 se trouve juste au milieu, à environ 500 m et surplombera nos arbres dont certains ne sont pas loin d'être centenaires. Elle fera de l'ombre sur notre jardin, sur notre étang et dans notre cuisine ! Rien que le projet me mine et me stresse déjà. Il trouble notre sommeil et notre sérénité. Je vois déjà sa projection. Je s' imagine prenant le premier plan immense avec en toile de fond les 15 éoliennes bien réelles que je vois déjà de mon</p>

			<p>balcon.</p> <p>J'ai hâte que ce projet soit définitivement abandonné et que nous puissions vivre sereinement sans cette épée de Damoclès, ma famille et moi, dans ce lieux que nous avons choisi, loin des tumultes de la ville et que nous aimons sans cet horreur que vous projetez d'implanter.</p> <p>Je suis traumatisé par ce projet. Merci de faire en sorte qu'il cesse rapidement. Je n'imagine même pas vivre la construction! C'est cela l'objet du temps que je consacre à m'opposer à ce projet. Laissez-nous tranquille S.V.P.</p> <p>PS : À propos d'Éole Expérience, j'ai tenté la projection en réalité augmentée pour me rassurer mais ça n'a jamais fonctionné. Je reste avec dans la tête cette horrible photo montage que m'a accidentellement présenté Sébastien Kerbart. Il voulait faire pousser une haie à 2m de notre baie vitrée alors que nous avons justement une vue sur notre terrain de 2 hectares qui fait le principal atout de notre maison!</p>
L12	20/11/2020	Mme Noémie URVOY	<p>Je suis contre le projet éolien de Plumieux qui va complètement dénaturer notre campagne. Et j'en suis persuadé que le coût de ce projet n'est pas aussi rentable que souhaité car il y a des éoliennes qui ne tournent pas tous les jours et que l'on voit des personnes les entretenir trop souvent !</p> <p>En soirée, il est plutôt angoissant de voir ces clignotements rouges dans le ciel ! Et il ne faut pas oublier le bruit que ces éoliennes produisent ! et le stress qu'elles procurent aux animaux et à nous.</p> <p>Comment ferons-nous pour développer la vie locale de notre commune si personne n'y reste y vivre car c'est un frein important pour les nouveaux arrivants potentiels.</p>
L13	20/11/2020	Association La Plum'auVent 58 Le Breil Sablé 22210 Plumieux	<p>Le parc éolien existant sur la commune de La Ferrière jouxte (moins de 700m) le projet de Péhart en Plumieux. De plus le projet d'extension du parc de La Ferrière est semble-t-il déposé à la préfecture pour 4 nouvelles éoliennes en plus des 8 existantes.</p> <p>Pourquoi un tel acharnement sur un même territoire ? Pour mémoire à l'origine 5 projets éoliens étaient prévus sur la commune de Plumieux !</p> <p>Le revirement récent de l'avis de Mr Le Préfet sur le projet de Quillien nous laisse inquiets quant à la poursuite des autres dossiers.</p> <p>A quoi servent les représentants élus de tout niveau si leurs très larges souhaits sont balayés d'un revers de main ?</p> <p>La population de Plumieux excédée a rejeté à plus de 80% la poursuite des projets éoliens.</p> <p>Les nuisances possibles sur la santé humaine sont nombreuses : trouble du sommeil, maux de tête, nausées, migraines, acouphènes et bien d'autres.</p> <p>La santé animale est aussi impactée par ces champs éoliens et plusieurs exemples récents sont là pour l'accréditer.</p> <p>Comment peut-on installer des éoliennes dans des zones humides ?</p> <p>Les deux derniers projets (Quillien et Ker ANNA) ont reçu un avis négatif des commissaires enquêteurs mandatés au vu entre autre du nombre impressionnant d'implantations existantes (53 éoliennes existantes dans un rayon de 11 km autour de Plumieux).</p> <p>L'association La Plum'auVent et la très grosse majorité de la population se pose la question :</p> <p><b>« Jusqu'où laissera-t-on faire les promoteurs ? »</b></p>

c) **Courriers électroniques** (n° d'arrivée suivi de Rd pour registre dématérialisé et Em pour les Email)

1 Em	19/10/2020	Mr Thierry LE PERSON	Je suis contre le projet éolien de Péhart !!!
2 Rd	20/10/2020	Mr Serge VALLIER	Il y a assez d'éoliennes sur Plumieux et autour de Plumieux. Je suis contre ce projet dit de Péhart. A croire que les entreprises d'éoliennes ne connaissent que la commune de Plumieux. Ne laissons pas massacrer le paysage de notre commune. Je pense que s'ils n'étaient pas autant subventionnés, ils seraient moins voraces. Quand à la législation concernant la distance des 500 mètres entre une habitation et une éolienne est un danger pour la santé et la sécurité des riverains comme le précise les travaux du Sénat ( <i>voir annexe 2 à ce P.V</i> ). Cette législation a été faite pour des éoliennes de 90 à 120 mètres et non pas pour les nouvelles éoliennes. D'autres pays européens comme l'ALLEMAGNE, l'Ecosse, l'Irlande du Nord ont modifié leur distance, elle est actuellement de 1500 mètres. Je vous rappelle qu'une pale d'éolienne de trois tonnes environ s'est désolidarisée d'une éolienne proche de Péhart il y a quelques mois. Doit-on encore attendre d'avoir des personnes malades ou décédées pour qu'en France l'Etat prenne des dispositions pour que cela n'arrive pas. Pour bien des propriétaires d'habitations, leur maison est le seul patrimoine qu'ils ont à léguer à leur descendant. En conclusion si l'état imposait un nombre maximum d'éolienne afin qu'un village ou une ville ne soit pas défiguré et une distance minimum de 10 fois le hauteur de l'éolienne, il y aurait plus de facilité pour implanter des éoliennes.
3 Rd	21/10/2020	Mr Jean-Bernard LUCAS	Habitants proche du futur projet éolien je suis surpris qu'il n'as pas été stoppé au niveau de l'étude environnementale au vu des nombreuses chauve-souris qui sont dans le secteur. Sans parler de la pollution visuelle pour les nombreux habitants du secteur. Comment est prévu le recyclage des pales et du mat en fin de vie des l'éolienne ? Entreposage ? Enfouissage ? Pas d'énergie verte sans un bon recyclage.
4 Rd	23/10/2020	Anonyme	Contre le projet éolien à Pehart
5 Em	22/10/2020	Mr Gérard ROLLIN	Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 300 personnes dans le département des Cotes d'Armor. Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.
6 Rd	24/10/2020	Mme Sylvia KIEFFER	Je suis contre le projet de parc éolien à Plumieux. Je vous prie de trouver ci-joint mes observations et les documents annexes. ( <i>document n°3 joint en annexe</i> )
7 Em	29/10/2020	Mme Anne-Laure	Nous sommes des habitants de Plumieux et nous ne souhaitons pas élargir le cercle des éoliennes autour de notre commune.

		LE PRIOL-LUYER et Mr Yohan LE PRIOL	Il y en a déjà suffisamment et nous connaissons déjà les effets négatifs de ces parcs éoliens sur notre santé et notre bien-être. Ces parcs pourraient et devraient être construits de façon équitable sur tout le territoire français.
8 Rd	07/11/2020	Mr Jean-François CHARPENTIER	Je suis CONTRE ce projet d'extension d'éoliennes à Péhart. De même pour d'autres dans le canton. Pourquoi tant d'intérêts à Plumieux? Une grande majorité de la population s'est prononcée contre, des élus... L'entêtement des promoteurs devient pesant. Ont-ils pensés qu'un jour il y aura des retours contre eux? Toute cette gêne visuelle, les personnes électro sensibles, les animaux, la dévalorisation du patrimoine, la faune... Il est facile de faire l'autruche, mais gérer à court terme n'est pas écolo comme on prétend dire de l'éolien. Je voyage beaucoup en Bretagne et je m'aperçois qu'il y a de nombreuses zones désertiques de population, qui peuvent accueillir ces éoliennes. L'éolien, oui..., peut-être....moi j'attends les champs de panneaux solaires. Alors contre l'extension de ce projet.
9 Rd	07/11/2020	Mme Marie Andrée CHARPENTIER	Je suis contre ce projet d'extension à Péhart. Il y en a suffisamment sur le secteur, pourquoi tout ici? Il y a de nombreuses zones en Bretagne "vides".
10 Em	05/11/2020	Mr Jean-Yves JAGOREL	Nous nous opposons au projet de parc éolien à Péhart à Plumieux pour les raisons suivantes : 1- Inutilité L'électricité n'étant pas stockable et les éoliennes ne produisant que lorsqu'il y a du vent, il est évident que régulièrement elles produiront de l'électricité quand il n'y en aura pas besoin et qu'elles n'en produiront pas quand il y en aura besoin; Elle ne remplaceront donc jamais les centrales nucléaires par exemple, elles viendront simplement en plus. 2- Nuisances sonore Les riverains subissent le bruit 3- Paysage défiguré 4- Dévaluation importante du prix des maisons Les propriétaires de maisons alentours ne revendront pas leur bien le prix qu'ils l'ont acheté 5- Immenses déchetteries à ciel ouvert à terme, les parcs éoliens seront d'immenses déchetteries visibles à des kms à la ronde car le démontage d'éolienne est exorbitant et bien supérieur au budget alloué. Pensons aux générations futures
11 Em	07/11/2020	Mr Jean-Claude LE CŒUR	nous ne sommes pas contre l'énergie éolienne mais à plumieux le compte est bon!!et de plus le site péhart se trouve à côté du village de ça me Suffit donc il est temps d'arrêter les éoliennes à PLUMIEUX!! ça va de soi ;
12 Em	07/11/2020	Mme Soazic GOLAZ	Je ne suis pas du tout pour ce projet d'éolienne sur Plumieux
13 Rd	12/11/2020	Mr Georges BLOCHET	A plumieux, il a assez de projets, cela commence à en faire beaucoup, la municipalité et la population est contre de nouvelle implantation
14 Rd	12/11/2020	Anonyme	Je suis contre le projet sur la commune. Selon l'orientation du vent nous entendons le bruit côté Plumieux ainsi que côté La Ferrière. Nous avons été obligé de faire changer l'orientation de l'antenne de télé lorsque les éoliennes de Saint-Etienne ont été installées.

15 Rd	13/11/2020	Anonyme	Favorable au projet Depuis quelques années, on peut se féliciter que la préservation de notre environnement soit devenu une des préoccupations majeures des français. L'éolien comme les autres sources de production d'énergie renouvelable est un des axes majeurs à développer si nous voulons protéger notre environnement tout en conservant notre mode de vie
16 Rd	13/11/2020	Mr Bruno LAUBE	Non aux éoliennes
17 Rd	13/11/2020	Mme Sylvie LAUBE	Je suis contre le projet de Péhart
18 Rd	13/11/2020	Mme Audrey LAUBE	Je suis contre ce projet de parc éolien
19 Rd	14/11/2020	Mme Céline PETIT	Je viens vous informer que je m'oppose fermement au projet éolien de Péhart, comme à tous ceux qui l'ont précédé. Les raisons de cette opposition sont multiples et bon nombre de personnes vous les ont déjà présentées. Mais, au vu des dernières actualités concernant les éoliennes sur Plumieux ou ses environs, je remarque qu'en fait la population peut toujours donner son avis, même si elle est suivie par l'avis défavorable des commissaires enquêteurs, au final là-haut dans "les grandes sphères" on "s'en balance!". L'essentiel est de se mettre de l'argent "plein les fouilles !". Ce n'est pas là où habitent nos politiciens qu'on ira en mettre... Toute personne saine d'esprit est capable de se rendre compte qu'il y en a déjà bien de trop près de chez nous. En fait, j'ai l'intime conviction que dans la conjoncture actuelle, seule la bonne santé financière de certain compte. J'espère que vous mènerez aussi bien que vos prédécesseurs cette enquête publique, malheureusement toute l'énergie que vous y mettrez sera réduite à néant par ces gens avides de pouvoirs et d'argent ! En fait, ils nous font faire cela juste pour la forme, mais dans le fond les décisions sont déjà prises. On veut faire croire, donner l'illusion à la population que son avis compte. Et après on veut nous rabâcher qu'on vit en démocratie ! J'ai plutôt l'impression de vivre sous une certaine forme de dictature... Bref, nous sommes malheureusement trop petits, trop honnêtes pour changer les choses....
20 Rd	14/11/2020	Mr Jacques CORDON	Je viens porter à votre connaissance que je suis contre le projet éolien de Péhart ainsi qu'à tous les autres d'ailleurs. Je sais que vous aurez à cœur de mener à bien votre enquête, mais sachez que cela ne sera que de "la poudre de perlimpinpin" tout comme l'avis de chaque concitoyen opposé au projet. On dit que la France est un pays démocratique, quand on réfléchit qu'en est-il vraiment ?
21 Rd	14/11/2020	Mme Christine LE PERSON	Je vote CONTRE le projet éolien à Péhart à Plumieux
22 Em	15/11/2020	Mr Yvon ROLLAND 77 La Rangée/Fahelleau 22210 PLEMET	Comme de nombreuses personnes, j'ai hésité à répondre à cette énième enquête publique...Il le faut, cependant. Si vous parcourez un peu la campagne, vous pourrez constater que l'éolien est omniprésent sur le territoire. À en devenir étouffant pour les habitants des communes de Plumieux, Plémet, La Ferrière et demain, Laurenan, Merdrignac/Illifaut, Trémourel... si malheureusement le projet devait se concrétiser. Comme bon nombre d'habitants – et d'élus – je déplore la transformation du paysage, mais plus encore, le coût écologique de l'éolien – bétonnage et donc, artificialisation des sols. (Je ne parlerai pas du coût financier, faramineux, pour



			<p>un résultat pas même efficace).</p> <p>Peut-être faudrait-il envisager sérieusement une réduction de la consommation énergétique. Ce doit être possible en matière de transport individuel et de transport routier des marchandises, d'isolation des habitations, entre autres.</p> <p>Par voie de conséquence, je vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur, de bien vouloir émettre un <b>Avis défavorable</b> au projet de parc éolien au lieu-dit Péhart en Plumieux.</p>
23 Em	15/11/2020	Mr Fabrice CONNAN 19 ter rue du Prieuré 22210 PLUMIEUX	<p>Je m'oppose au projet éolien de Péhart en PLUMIEUX. Qu'avons-nous à y gagner???</p> <p>Rien, sinon des nuisances et pas de baisse de tarif sur notre facture d'électricité.</p>
24 Em	15/11/2020	Mr Camille FLAGEUL 62 Le Breil Sablé 22210 PLUMIEUX	<p>J'habite Plumieux au Breil-Sablé. Je suis contre le projet des éoliennes de Péhart. En effet, j'habite à côté de Péhart et je subis déjà les éoliennes de Plémet tout près. J'habite entre les deux sites. Le bruit des pales fait beaucoup de bruits et cela me gêne beaucoup dans une campagne habituellement calme. Je ne me repose plus comme avant. Par ailleurs, c'est totalement inesthétique. Je ne veux plus d'autres constructions d'éolienne à côté de chez moi.</p>
25 Rd	16/11/2020	Anonyme	<p>Je suis pour les énergies renouvelables, étant donné l'état de pollution de notre planète le côté esthétique est moindre mal. Toute fois s'il est vrai qu'il pourrait y avoir dans quelques années des retombés économique intéressante pour les communes et certainement sur nos factures d'électricité.</p>
26 Em	16/11/2020	Mr Thierry MONTOUROY	<p>La société Plumieux Energie, au capital de 1000 euros, ne serait rien sans l'appui de ses actionnaires, VALOREM SAS, filiale d'AVENTO HOLDING et ABO Wind France filiale d'ABO Wind Allemagne. Plumieux Energie projette d'installer un parc de 4 machines d'une puissance unitaire de 4,2 MW dont la production annuelle est estimée à 35 GWh (dossier d'enquête publique, note de présentation non technique p.3) Le calcul permet de déterminer une production pendant 86 jours pleins par an. Le reste du temps, soit pendant 279 autres jours de l'année (plus de 76% de l'année), ces machines vont faire de la figuration sur les crêtes de Péhart, aux côtés des 8 machines du parc de Plumieux/Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle distantes d'environ 3,6 km et des 5 machines de la Prénessaye distantes de 6 km.</p> <p>Si ce parc se réalise, les plumetais subiront les nuisances visuelles de 25 machines installées sur la commune ou ses abords immédiats. A ces machines en activité, viendront s'ajouter à minima 20 machines en projet répertoriées dans un rayon de 6 km autour de Péhart, dont 3 sur la commune de Plumieux. Le parc de Brillaut-Porcollois n'est pas inclus dans ce total, son sort paraissant incertain. A savoir...</p> <p><u>Distances estimée depuis Péhart :</u> PLEMET-Carguier/Rénéac 5 éoliennes Arrêté préfectoral d'autorisation du 30/10/2020 à 5,3 km</p>



			<p>PLUMIEUX-Keranna 5 éoliennes Arrêt TA Nantes du 21/10/2020 sommant le Préfet de revoir son arrêté à 6,5 km          PLUMIEUX-Quillien/L'Estournelle 4 éoliennes AP 3/07/2020 de rejet. Appel du porteur de projet ? à 6 km          LA FERRIERE-Les Landes du tiers 6 éoliennes (Extension d'un parc de 8 machines) à 1 km          PLUMIEUX-Billaut/Porcollois 8 éoliennes Projet suspendu ? à 5 km</p> <p>Tel est le prochain triste sort de cette commune et de ses habitants : être encerclé dans un futur proche par 45 machines immobiles pendant les trois-quarts de l'année. Pendant 20 ou 25 ans...</p> <p>Pour être victime moi-même d'un projet similaire à 500 mètres de ma maison, je comprends la lassitude et le ras-le-bol de ces habitants. C'est pourquoi, Monsieur le Commissaire enquêteur, je vous demande de rendre un avis défavorable au nom de la saturation visuelle, des problèmes de santé qui ne manqueront pas de survenir du fait de cette concentration de machines générant des phénomènes électromagnétiques et des infrasons dont on sait qu'ils sont perceptibles à 10 kilomètres. Sans parler des multiples procédures pour trouble anormal du voisinage qui surviendront tôt ou tard. Autant d'arguments pourtant listés dans l'article 511-1 du Code de l'Environnement.</p>
27 Em	17/11/2020	Famille LE GALL 58 Le Breil Sablé Plumieux	<p><b>1) <u>Bernard LE GALL</u></b></p> <p>En 2017, les plumetais ont signé une pétition à 82% contre l'implantation des éoliennes ; le conseil municipal s'est également prononcé contre après un premier vote entaché d'irrégularités. En effet, le vote favorable du conseil municipal du 17 juin 2014 qui a conduit les sociétés éoliennes à poursuivre leurs études n'aurait jamais dû être validé et envoyé en préfecture...des membres du conseil directement concernés ayant participé au vote !</p> <p>En matière d'énergie, la démocratie n'existe plus en France depuis que le député Stanislas Guérini, rapporteur de ce projet de loi visant à supprimer les enquêtes publiques, a présenté cette réforme par un besoin de réduire « les lourdeurs administratives » ! La Bretagne et les Hauts-de-France faisant office de cobayes...</p> <p><i>« ...Une consultation a été organisée sur le site Web du ministère de la Transition Ecologique pour demander leur avis aux Françaises-Français. Quelques semaines plus tard (le 11/12/2018), le ministère a mis un terme à sa consultation. Résultat : 2971 commentaires ont été postés, dont seulement...3 avis favorables à la loi ! Et que croyez-vous qu'il arriva ? Comme si de rien n'était, le décret a bien été signé le 29 décembre, entre la dinde et les cotillons. »</i> Le Canard Enchaîné du 16/01/2019.</p> <p>Les sondages édités par le syndicat des énergies renouvelables sont faux. Ceux-ci sont effectués dans les grandes villes et non auprès des gens éventuellement impactés. Le gouvernement peut donc affirmer que 90% des français sont favorables à l'éolien ! A l'inverse, la FED (Fédération Environnement Durable) déclare sur 50 sondages, le « Non aux éoliennes » l'emporte à plus de 60% !</p> <p>Tous ceux qui s'opposent à ces projets se retrouvent systématiquement devant les tribunaux (voir l'association Vent Debout de Plémet). Les projets de Quillien et de Keranna, ont été rejetés par la population plumetaise et le conseil</p>

		<p>municipal ; le préfet des Côtes d'Armor les a également invalidés en un premier temps pour finalement revenir sur sa décision sous la pression des promoteurs qui, depuis le fameux décret ne savent intouchables ! De plus, ne supportant pas la contradiction, ceux-ci n'hésitent pas à se servir de certaines associations, voire de ministres écologistes, pour parvenir à leurs fins, ce qui tendrait à penser que l'éolien n'est uniquement qu'une énorme affaire d'argent.</p> <p>Ils ont suggéré une idée à Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot : supprimer le premier degré de juridiction de proximité (le tribunal administratif), pour passer directement à l'étape de la cour administrative d'appel, comme cela se pratique déjà pour les grands projets éoliens en mer, tous expédiés à la cour de Nantes. Autres manières d'accélérer le tempo : réunir en un seul texte les diverses autorisations environnementales, et réduire à deux mois le délai de décision des préfets après la conclusion des commissaires-enquêteurs... alors que les études d'impact peuvent dépasser les 2.700 pages, selon la FED.</p> <p>Je me suis rendu cet été dans l'est de la France, dans la Champagne. Au milieu d'immenses champs de blé ont été installées des éoliennes qui ne dérangent personne ; aucune maison autour, ni pâturages, ni élevages. Pourquoi donc venir à Plumieux en installer plus de 80, encercler toute une population ? Certains propriétaires terriens ont accepté, moyennant une rente annuelle, de participer à cet envahissement sans se soucier du bien-être de leurs concitoyens, d'où l'instauration d'une mauvaise ambiance entre « pour » minoritaires et « contre » largement majoritaires. Soyons clairs, ces propriétaires ne sont pas écologistes et c'est uniquement l'argent qui a dicté leurs décisions. L'argent à tous les étages de l'éolien...</p> <p>La France a le projet d'installer 15 000 éoliennes géantes pour produire 10% d'électricité en plus ! Avec la cerise sur le gâteau : celle-ci coûtera deux fois plus cher... tout en sachant que le pays exporte 15% de sa production ! Cherchez l'erreur...</p> <p><b>JE SUIS CONTRE LE SITE DE PEHART !</b></p> <p><b>2) <u>Melle Eline LE GALL</u></b></p> <p>Des millions de français sont dans la précarité énergétique à cause des augmentations des factures d'électricité dues à ces projets éoliens. Beaucoup n'ont plus les moyens de se chauffer comme ils le souhaiteraient. Mes parents habitent à Plumieux et je suis étudiante à Nantes ; je connais le problème. Enrichir des promoteurs qui m'appauvrissent est au-dessus de mes forces même si je suis contre le nucléaire...</p> <p>Par conséquent, je m'oppose à l'installation de nouvelles éoliennes à PEHART tant qu'elles seront sources d'énormes bénéfices pour des gens qui ne voient l'écologie qu'à travers le prisme du rapport financier et qui se moquent bien des désagréments que celles-ci peuvent procurer dans la population.</p> <p><b>3) <u>Mme Marie LE GALL</u></b></p> <p>J'habite Plumieux au lieu-dit « le breil sablé » et je suis directement impactée, derrière chez moi par le site éolien de La</p>
--	--	---

			<p>Ferrière ; devant ma maison, et plus loin, je vois les huit éoliennes de St Etienne-du-gué-de-l'Isle. Arrivée de Paris à Plumieux en 2006, je pensais pouvoir profiter d'une vie paisible à la campagne. Mon époux et moi avons beaucoup investi dans notre petite propriété. L'installation de nouvelles éoliennes dans le secteur déprécierait, d'après les études faites sur ce sujet, de 30% la valeur de notre patrimoine, comme celui de tous les plumetais De plus la proximité de tous ces sites éoliens n'attire pas d'éventuels arrivants sur la commune. Quant aux touristes, n'en parlons pas... C'est pour toutes ces raisons que je suis <b>CONTRE</b> l'installation des éoliennes à Péhart qui aboutira sans aucun doute à une extension de celles-ci dans quelques années.</p> <p><b>4) Melle Savannah LE GALL</b></p> <p>Je suis étudiante à Rennes et lorsque je rentre le weekend à Plumieux, pas besoin de GPS pour savoir qu'on approche du pays de Loudéac : dès qu'on voit toutes les éoliennes sur la gauche de la route, on sait qu'on est arrivés. TROP C'EST TROP !</p> <p>Je suis contre l'installation de nouvelles éoliennes à PEHART!</p>
28 Em	18/11/2020	Mr Gareth FREEMAN	<p>Je suis désolé que nous n'ayons pas pu nous rencontrer en personne ...</p> <p>Je suis opposé au parc éolien de Péhart parce que je veux que mes enfants grandissent dans un environnement sûr ; et j'espère qu'ils aiment cette région autant que moi et souhaitent rester ici.</p> <p><i>Dans un document de 5 pages (annexe n° 4 au présent PV), Mr Freeman s'appuyant sur des différentes études scientifiques, fait part, selon lui, de contre-vérités glanées dans le dossier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'absence d'élevages de volailles, d'activités touristiques et d'un bureau,</li> <li>- sur les photos-montages qui cacheraient la réalité réduisant fortement l'impact des futures éoliennes de 165m de hauteur,</li> <li>- sur le renforcement évoqué de l'indépendance énergétique par l'énergie éolienne,</li> <li>- sur l'absence de pollution des sols alors qu'il évoque la libération de métaux lourds dans l'eau et le sol, les impacts sur les puits, les sources, les zones humides et les cours d'eau ou la stabilité des terres,</li> <li>- sur la pollution de l'air alors que « les éoliennes contiennent de l'hexafluorure de soufre, un gaz incolore et inodore 2 » 500 fois pire que le CO2 »,</li> <li>- sur le coût du démantèlement d'une éolienne estimé entre 400 et 900 000 euro. Il s'interroge sur le recyclage des matériaux et pour savoir qui sera responsable de la remise en état du site en cas de défaillance de la société Plumieux Energies : le propriétaire de la parcelle ?</li> </ul> <p><i>Mr Freeman relève que l'étude d'impact minimise les impacts sur les espèces protégées (90 rencontrées par le bureau d'études AEPE Ginko), les problèmes de sécurité (exemple de la chute de pale sur le parc éolien voisin, éjection en bout de pales d'oiseaux, chauve-souris, glace...) ainsi que les effets des nuisances sonores de basses fréquences, des infrasons ; ces derniers susceptibles de provoquer des troubles du sommeil, des attaques de panique ou de la dépression entraînant des maladies cardiovasculaires, une réduction de la qualité de vie et une diminution de l'espérance de vie et par voie de</i></p>

			<p><i>conséquence une dépréciation de la valeur immobilière.</i></p> <p>En conclusion, il précise :  « Le parc éolien de Péhart détruira un environnement équilibré et aura un effet néfaste sur la santé de ceux qui vivent autour... Les éoliennes ne sont pas une solution à long terme au problème énergétique. Les agendas politiques vont et viennent, les idéologues vont et viennent mais la destruction environnementale généralisée causée par les éoliennes durera des générations.  Je m'oppose au projet de parc éolien à Péhart »</p>
29 Rd	18/11/2020	Anonyme	<p>Je suis favorable à ce projet et aux énergies renouvelables. Soucieux de mon empreinte carbone, je m'efforce au quotidien de diminuer mon impact sur l'environnement : je veille à tendre vers le zéro déchet, je fais mes courses dans des commerces de proximité, j'ai des toilettes-sèches depuis plus de 4 ans, je pratique la permaculture, j'ai investi dans un chauffe-eau solaire, je privilégie les transports doux tel que le vélo et le train, etc... malgré tous ces efforts, je consomme de l'électricité et j'ai conscience que les objectifs de l'ADEME ne seront pas atteints en matière d'énergies renouvelables, encore une fois... Je regrette au passage que les éoliennes ne soient pas considérées comme un « intérêt général » et qu'elles soient soumises au débat public alors que les centrales nucléaires, les lignes HT, les postes sources, les antennes relais avec la 5G ne le soient pas. Je peux comprendre les inquiétudes de certains mais je pense qu'ils se trompent de combat.</p> <p>Par ailleurs ce projet est porté par la société Valorem qui a construit plusieurs parcs dans la région Pays de la Loire. Cette société est digne de confiance. J'en veux pour preuve qu'elle fait travailler des associations de protection de la nature comme la LPO (pourtant opposé à l'éolien) pour recenser les oiseaux et les chauves-souris</p> <p>J'ai lu attentivement l'étude d'impact, il s'avère qu'elle est très sérieuse.</p> <p>Ce parc va permettre à la commune d'être quasiment autonome en électricité. Il faut continuer la transition écologique avec une énergie de proximité qui apporte des financements locaux. Je suis maman de deux enfants et je ne souhaite pas leur laisser en héritage tous ces réacteurs nucléaires. Tout le monde a besoin d'électricité et les besoins sont croissants. Les opposants aux éoliennes sont-ils prêts à accepter que les déchets nucléaires soient enfouis dans leur jardin ? Quelles solutions alternatives sont-ils prêts à proposer ? Sont-ils prêts à se porter volontaire en cas d'accident nucléaire ?? Moi ce n'est pas mon cas, et je préfère avoir près de chez moi des éoliennes qui seront démontées dans 20 à 30 ans et que l'on sait recycler qu'une centrale nucléaire dont les procédés de déconstruction sont inconnus à ce jour. D'ailleurs nous avons un bel exemple dans la région : Bridelice. La seule centrale à l'arrêt en France depuis 35 ans depuis et toujours pas démantelée à ce jour...</p> <p><b>cf. extrait de Wikipedia</b> : En 1985, le réacteur est arrêté définitivement et EDF en prépare la phase de <b>démantèlement</b>. En 2005, le coût du <b>démantèlement</b> est évalué à 482 millions d'euros par la Cour des comptes, soit 20 fois plus que l'estimation initiale. En cause : une extrapolation inappropriée des provisions recommandées par la commission PEON7 pour un REP sur la base de la puissance installée (276,7€ par kW).</p>
30 Rd	18/11/2020	Anonyme	<p>Je suis opposée à l'implantation d'aérogénérateurs à Péhart en Plumieux. Les plumetais n'en veulent pas et je les soutiens. Ils en ont assez de tout cela, il faut les écouter.</p>

			<p>Il faut donner la priorité à la population locale qui en subit les nuisances et non aux industriels à qui ça rapporte beaucoup d'argent, même si le capitalisme vert est devenu la nouvelle religion.</p> <p>Lors de la visite d'une maison à vendre à Plumieux en 2017 (un vrai coup de cœur) j'ai découvert tout à côté de la propriété, ces tours bruyantes et tournoyantes. C'était la première fois que j'en voyais de près, venant du Haut Léon communauté où il n'y en n'a pas. La maison de mes rêves et son jardin, hélas! Par la suite, j'ai pris connaissance de tous les projets industriels d'éoliennes à venir sur Plumieux et alentour, bah non, pas question pour moi d'acheter une maison dans ce secteur.</p> <p>Plumieux encerclé n'attirera pas d'habitants, du moins ceux qui recherchent le calme à la campagne. D'ailleurs, il est choquant de voir ces machines partout en Centre Bretagne et des paysages massacrés de la sorte.</p> <p>Coûteuses, ces machines ne servent à rien quand il n'y a pas de vent, elles n'apportent que des nuisances visuelles et sonores à ceux qui habitent à côté. Du béton à vie dans les sols : belle perspective pour l'avenir et combien d'arbres abattus pour les installer!</p> <p>Alors NON : pas d'aérogénérateurs à Péhart par respect pour ceux qui habitent dans ce secteur.</p>
31 Em	18/11/2020	Mr Jean-Claude ANGER Angelard Plumieux	<p>Les éoliennes sont un scandale financier et environnemental ; pollutions visuelles et sonores dans nos campagnes. Et qui paiera leur recyclage, pales, mâts mais aussi ces blockhaus de 2000m3 de béton ??? Je m'oppose fermement à ce projet.</p>
32 Rd	19/11/2020	Mme Anne-Marie ROBIC Association Sites et Monuments (Déléguée de la SPPEF pour le Morbihan)	<p>Par un arrêté du 3 novembre 2020 le préfet des Côtes d'Armor retirait son refus d'autorisation délivré à la SAS EOLIS L'Etournelle pour 4 éoliennes à implanter sur le site de Quillien à Plumieux.</p> <p>Notre association Sites et Monuments (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France SPPEF) avait travaillé sur ce dossier. Nous avons vu combien la population et les élus avaient exprimé leur colère face à cette volonté d'imposer coûte que coûte ces éoliennes dont on ne veut plus nulle part ailleurs. Ils avaient expliqué l'effet d'encercllement qu'ils subissaient. La commissaire enquêtrice les avait entendus et avait émis un avis défavorable. Le préfet les avait entendus et délivré son refus d'autorisation à la société EOLIS L'Etournelle.</p> <p>Mais le 3 novembre 2020, coup de tonnerre, l'arrêté préfectoral de refus était annulé...</p> <p>Alors, qui sommes-nous, nous associations, habitants de Plumieux et des communes limitrophes pour nous opposer à un pouvoir auquel même un préfet ne résiste pas ?</p> <p>Voilà pourquoi nous n'ouvrons pas le registre d'enquête. Pour y voir un professionnel de l'éolien se référer illégalement, une fois de plus, comme partout, à un schéma régional éolien annulé par les tribunaux ? –Non</p> <p>Personne ne dira mieux que Céline Petit (avis n° 19 déposé le 14/11/2020 13:31:03) le sentiment d'écœurement et d'abandon qui nous habite. Ci-dessous son texte fidèlement retranscrit :</p> <p>« Mais, au vu des dernières actualités concernant les éoliennes sur Plumieux ou ses environs, je remarque qu'en fait la population peut toujours donner son avis, même si elle est suivie par l'avis défavorable des commissaires enquêteurs, au final là-haut dans "les grandes sphères" on "s'en balance !". L'essentiel est de se mettre de l'argent "plein les fouilles !". Ce n'est pas là où habitent nos politiciens qu'on ira en mettre... Toute personne saine d'esprit est capable de se rendre compte qu'il y en a déjà bien de trop près de chez nous. En fait, j'ai l'intime conviction que dans la conjoncture actuelle, seule la bonne santé financière de certains compte.</p> <p>J'espère que vous mènerez aussi bien que vos prédécesseurs cette enquête publique, malheureusement toute l'énergie que</p>

			<p>vous y mettrez sera réduite à néant par ces gens avides de pouvoirs et d'argent !  En fait, ils nous font faire cela juste pour la forme, mais dans le fond les décisions sont déjà prises. On veut faire croire, donner l'illusion à la population que son avis compte. Et après on veut nous rabâcher qu'on vit en démocratie ! J'ai plutôt l'impression de vivre sous une certaine forme de dictature...  Bref, nous sommes malheureusement trop petits, trop honnêtes pour changer les choses.... »  Malgré tout, au milieu de cette mascarade si cruelle pour les « petits », nous souhaiterions lire prochainement que vous avez émis un avis défavorable  Anne Marie Robic déléguée de la SPPEF pour le Morbihan</p>
33 Rd	19/11/2020	Mr Quentin CADIO (élu)	<p>Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet éolien prévu au lieu-dit Péhart en la commune de Plumieux. Premièrement, les communes de Plumieux et Saint-Etienne-Du-Gué-De-L'Isle possèdent déjà un parc éolien en activité sur leurs territoires (8 éoliennes). De plus, 2 autres projets de parcs de 4 et 5 éoliennes ont obtenues une autorisation récemment (Parc prévue au lieu-dit Quillien et Ker Anna). Ainsi, dans un futur proche, 17 éoliennes seront implantées sur le territoire de la commune ou dans un environnement proche. Je pense donc que le territoire sera suffisamment doté d'éoliennes et aura grandement contribué à participer à la production d'énergie renouvelable, d'autant que d'autres productions d'énergie renouvelable sont présentes ou en projet sur le territoire (solaire, méthanisation).  Deuxièmement, comme évoqué dans l'étude d'impact, dans un rayon de 17 km, ce ne sont pas moins de 20 autres parcs éoliens qui sont en activité ou en projet. Aujourd'hui, il est évident que ces parcs créent une pollution visuelle certaine rendant le territoire de moins en moins attractif.  Troisièmement, vouloir développer l'éolien afin de réduire notre dépendance énergétique au ressource fossile est un non-sens. En effet, il n'est un secret pour personne que l'électricité produite en France provient de l'énergie nucléaire, qui est, d'un point de vue carbone, une énergie propre. Certes, il est vrai qu'une certaine part de notre électricité provient encore des énergies fossile (centrale à gaz, à fioul...) et il faut trouver une solution pour les remplacer. Cependant, l'éolien n'est pas la solution car elle ne les remplacera pas, elles permettront sans doute de diminuer leur production mais ne les remplaceront jamais totalement car l'énergie éolien est une énergie non pilotable (pas de vent = pas d'électricité). Ces centrales seront donc toujours là pour sécuriser la production. En revanche, en réduisant la production de nos centrale (notamment nucléaire), on réduit aussi leur performance économique ce qui contribuera à augmenter le coût de l'électricité. Donc, l'éolien augmentera le coût de l'électricité pour un bénéfice environnemental faible voir quasi nul (d'un point de vu carbone). Si la volonté de notre pays est de diminuer très fortement nos émissions de CO2 de notre production d'énergie (comme évoqué dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie), il serait plus judicieux de dépenser l'argent public dans de la rénovation énergétique (isolation, pompe à chaleur, appareil économe...) qui permettront de réduire notre consommation d'électricité globale et ainsi nous pourrons nous passer définitivement de centrale à gaz, fioul... L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas.</p>
34 Rd	19/11/2020	Association « Vent de Forêt »	<p>vous le savez peut-être, notre association empêche à son modeste niveau, l'industriel de l'éolien BORALEX et l'état de commettre un sacrilège environnemental inqualifiable dans la forêt de Lanouée au Sud de Plumieux.</p>

			<p>Aujourd'hui, le débat porte, en plein confinement sanitaire faut-il le souligner, sur une énième création de parc éolien cette fois aux lieudits La Noé et Péhart à Plumieux.</p> <p>Nous aurions pu produire un mémoire développant la liste des vices du projet, mais ce serait donner du crédit au contenu d'un dossier dont la seule finalité est de donner l'illusion d'une consultation citoyenne qui n'a en réalité aucune valeur administrative.</p> <p>Voir le jugement du TA de Nantes du 21-10-2020 pour le Parc éolien voisin de Keranna en Plumieux.</p> <p>Voir également le 03-11-2020, le rebondissement rocambolesque du projet de Quillien en Plumieux, en lisière de forêt de Lanouée, refusé par toutes les municipalités consultées, par la population et la commissaire enquêtrice, puis également refusé par la préfecture qui, finalement l'autorise probablement forcée et contrainte par le gouvernement.</p> <p>Plumieux et les communes voisines déjà mutilées par des dizaines de parcs éoliens, sont-elles condamnées à subir le déchaînement hystérique des promoteurs éoliens? Force est de constater que OUI.</p> <p>Un vandalisme des paysages permis par l'état désormais inféodé à la puissance financière des promoteurs éoliens.</p> <p>Les élus et habitants de la région qui ont plus que "déjà donné" pour l'éolien refusent massivement plus d'artificialisation du territoire au point de motiver la DREAL Bretagne dans les conclusions de son rapport de l'inspection des installations classées à enjoindre le pétitionnaire à renoncer à son projet.</p> <p>"[...nous proposons à Mr le Préfet des Côtes d'Armor :- d'informer la société Plumieux-Energie: - du contexte local d'opposition à l'éolien, et de la nécessité de renforcer la concertation et l'information particulièrement des élus locaux, voire de renoncer à son projet;]</p> <p>Les conclusions que vous rendrez seul et en conscience, contribueront-elles à la manifestation de la démocratie ?</p> <p>Elus et habitants sont aujourd'hui dépités par le passage en force de l'état et de ces promoteurs éoliens sans scrupules.</p> <p>Pourtant, ces habitants qui n'ont rien demandé voudraient encore espérer et croire en la démocratie ou ce qu'il en reste.</p> <p>Monsieur le commissaire, nous vous demandons d'entendre la détresse de la population et d'émettre un avis ferme et défavorable.</p>
35 Rd	19/11/2020	Anonyme	<p>en ce qui concerne le projet des éoliennes je suis pour l'implantation de celles -ci quand on écoute les medias qui nous disent qu'il risque d'avoir des coupures d'électricité en début d'année du aux arrêts des réacteurs pour entretien Ou vas t on</p> <p>Certaines personnes qui sont contre se sont battues pour en avoir sur leur terrain auparavant c'est hallucinant de voir cela</p> <p>Pour moi je suis 100 pour 100 pour.</p>
36 Rd	19/11/2020	Mme Isabelle HAYS	<p>Je suis contre ce nouveau projet éolien à Plumieux ; dévalorisation de l'immobilier, nuisances sonores et surtout visuelles.</p> <p>Économiquement à qui rapporte ces éoliennes ? Certainement pas aux habitants qui en subissent que des conséquences.</p>



37 Rd	20/11/2020	Mr Jean-Yves LALYCAN	<p>A t-on le le droit de polluer la vie de certaines personnes par le bruit, par la dégradation du champ visuel, par les ombres dues au mouvement de ces éoliennes. A t-on le droit de rendre dépressif une seule personne avec tous ces méfaits alors que le covid 19 entraîne des plusieurs centaines de dépressifs et là cela devient un gros gros problème, mais une seule personne ce n'est pas un problème. Nous avons peut être le droit de le faire pour le bien de notre planète mais pour le bien de cette personne a t-on le droit de le faire?</p> <p>Les jours sans vent ces machines vont elles produire de l'électricité? Donc la France deviendra inactif ces jours là?</p> <p>Je suis contre la mise en place ces éoliennes</p>
38 Em	20/11/2020	Arifur Rahman Arif	Observation hors sujet
39 Em	19/11/2020	Mr Joe LUCAS Torquilly le Bas COETLOGON	<p>Je voudrais m'opposer à l'idée de plus d'éoliennes à Pehart. Je ne pense pas que la région en ait besoin, il y en a assez. De plus, la quantité de béton nécessaire pour installer les moulins à vent est ridicule, aussi le bruit pour les habitants proches. Je ne suis pas d'accord avec elle pour l'environnement local.</p>
40 Em	19/11/2020	Mr Yohann DEMOLIENS	<p>Bonjour, par ce mail, je tiens à vous exprimer mon refus au sujet du projet éolien sur le village de Pehart en Plumieux pour plusieurs raisons.</p> <p>Je crains les dangers des effets éoliens sur la santé humaine ainsi que la perturbation de la faune sauvage dans son milieu naturel.</p> <p>De plus, avec les éoliennes déjà existantes sur la commune, Plumieux participe déjà au développement de l'énergie renouvelable.</p> <p>Je pense qu'il faut que les gens qui sont contre le projet doivent être écoutés.</p>
41 Em	19/11/2020	Mme Catherine LEROY	<p>Nous ne sommes pas un village peuplé d'irréductibles Gaulois, repliés sur eux-mêmes, opposés à tout changement et allergiques à la nécessité d'une transition énergétique et écologique.</p> <p>Mais voilà, trop c'est trop.</p> <p>L'acceptabilité sociale n'est semble t-il pas un critère retenu dans les arguments d'opposition à une mise en place d'éoliennes. Est-ce que la lutte contre le harcèlement peut en être un ?</p> <p>Dans un rayon de 11 km autour de Plumieux, il y a déjà 53 éoliennes en service ! (ce périmètre incluant naturellement une partie sur le Morbihan).</p>



			<p>Le projet de Péhart en ajouterait 4.  A noter que dans le même temps d'autres projets ressurgissent sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Celui de KerAnna = 5</li> <li>• Celui de Quillien = 4</li> </ul> <p>A quand un schéma intercommunal et un schéma régional concertés !!!!!  Voilà pourquoi je témoigne contre ce projet sur Plumieux.</p>
42 Em	19/11/2020	Mr Mathis LE FUR	<p>La famille Le Fur Arnaud rejette l'idée du projet éolien à Péhart.</p>
43 Em	19/11/2020	Diane et Paul DUFRANE	<p>Notre rejet aux turbines est le danger pour les oiseaux qui sont attirés par les insectes mourants. Nous avons 8 turbines au nord et 8 turbines au sud-ouest, des turbines construites à l'est porteraient atteinte à la tranquillité du village, le bruit étant entendu quelle que soit la direction du vent. Le bruit qu'ils produisent a bouleversé notre chien. Visuellement, cela imposerait.</p> <p>Les 8 turbines au nord fonctionnent très rarement toutes ensemble, voire pas du tout! ce serait sûrement une meilleure idée de les faire fonctionner efficacement avant d'en ajouter d'autres. Avec la chute de l'aube d'une turbine, il serait peut-être préférable de remplacer les 8 turbines actuelles par des plus efficaces.</p>
44 Em	19/11/2020	Famille William DEBRANDT et son père 4 Rue Beaubois Plumieux	<p>Ma famille et moi-même souhaitons apporter notre soutien à l'action de la Plum'au Vent et contre l'implantation de nouvelles éoliennes. Il est en effet pénible de se voir imposer des projets soi-disant collectif et écologique qui ne sont que des façades pour permettre des transferts financiers douteux tout en cassant le lien entre les citoyens pour les opposer les uns aux autres. Nous trouvons intolérable que les lobbies soi-disant écologistes agissent politiquement en prétendant protéger la planète et les citoyens français des projets pour remplir leur poches de bonne conscience et d'argent, que se soit des éoliennes, des poubelles à puces, de la 5G, fournit par des prestataires extérieurs douteux, tous cela sans se soucier de ceux qu'en pensent réellement nos concitoyens.</p> <p>Pour notre part, nous considérons les éoliennes comme des chevaux de Troie. En premier lieu, les éoliennes sont mortelles pour la faune, les chauves souris tués par barotraumatisme ou comme les oiseaux par collision avec les pales sont importantes et cela finit par donner des chiffres donnant le vertige en centaine de milliers pour nos voisins ailés de France. Nous souhaitons également indiquer que des solutions existent et qu'il serait souhaitable d'imposer aux</p>

			<p>promoteurs de suivre les recommandations de véritables scientifiques en écologie ou au moins, ceux du Norwegian Institute for Nature Research concernant la coloration des pales d'éoliennes. Ensuite, les projets écologistes doivent se réfléchir sur le long terme, être soutenable et donc durable, ce qui n'est pas le cas avec les projets éoliens. Nous ne nous étendrons pas sur l'utilisation des terres rares exploitées en Afrique par la Chine et utilisé dans l'éolien, sur la durée de vie ridicule de 15 à 20 ans des éoliennes et sur la difficulté de recyclage de ces dernières dont les pales sont bien souvent enfuit dans le sol. L'impact sur la santé humaine en cette période et également discutable, si l'impact auditif est le plus souvent cité. L'impact visuel choque bien plus souvent les personnes vivant ou passant aux abords des éoliennes. Ils les voient comme détruisant l'image (une attaque en somme) de nos provinces et leurs rappellent tous les jours un sentiment d'abandon de la parole du citoyen par la société française. Cette non-expression par référendum pouvant avoir des effets néfastes sur la santé des plus fragiles mais également entraîner des ripostes comme on peut le voir concernant la dégradation des antennes 5G ou des radars. Pour finir, la transparence en « démocratie » devrait rendre les dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) plus facile d'accès et faire également connaître les noms des promoteurs pour éviter les magouilles mafieuses que l'on peut voir en Italie ou en France. En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre lettre,</p>
45 Rd	20/11/2020 (9h22)	Mme Angélique BIENNE	<p>L'implantation d'un nouveau parc éolien sur la commune de Plumieux aurait des effets néfastes sur la commune les commerces et les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Diminution de l'attractivité de la commune : départ sur ou pas d'implantation de nouveaux commerces, moins de nouveaux habitants... Quelles avenir de notre commune avec ces implantations d'éoliennes?</li> <li>* nous vivons dans un monde rural et actuellement nous n'avons pas assez de recul pour connaître les effets quelques qu'ils soient avec ces implantations : les cultures, les animaux, les humains.</li> </ul> <p>Je pense que Plumieux a eu son quota, nous ne souhaitons plus de nouvelles implantations.</p>
46 Rd	20/11/202 (10h23)	Mme Céline LAUNAY	<p>J'habite à Plumieux, précisément à Péhart, et je suis contre l'implantation d'un parc éolien dans mon village. Je pense qu'il y en a déjà suffisamment sur la commune ainsi qu'aux alentours de Plumieux et différentes raisons me pousse à penser qu'il est temps de stopper leurs progressions. Je regrette notre paysage d'avant : de nos fenêtres et de notre jardin nous avons déjà vu sur les parcs éoliens existants de la Ferrière et de Plumieux et ce malgré les espaces boisés. Le parc de la Ferrière se situe à 1.7 km de notre habitation alors avec le parc de Péhart dont l'une des éoliennes va se trouver à 500m de chez nous, comment Valorem peut nous promettre de ne pas les voir !!</p>

			<p>Je ne parle même pas du bruit que ces « machineries » génèrent : c'est très dérangeant, du jardin nous entendons déjà tantôt les pales du parc de la Ferrière, tantôt celles de Plumieux.</p> <p>Nous ne connaissons pas non plus les conséquences des ondes électromagnétiques à long terme sur l'humain et la nature. Plusieurs études montrent que ces ondes ont des effets néfastes pour la santé comme le stress, les problèmes cardiovasculaires, les troubles du sommeil (ce qui est mon cas), l'irritabilité mais aussi dans les cas les plus extrêmes l'électrosensibilité (je connais personnellement un proche qui en souffre) voir même des cancers.</p> <p>Il serait facile pour certaines personnes de nous dire à nous les opposants de ces projets de partir mais malheureusement ce n'est pas si simple au vu de la dévaluation des prix des habitations. Et pourquoi nous devrions quitter tout ce que l'on a construit? Nous étions là avant !!</p> <p>Nous entrons dans une ère écologique mais au final à la fin de vie de ces géants qu'est ce qui est vraiment recyclable ? Le béton utilisé ? Les composants des pales ? Et il n'y a vraiment pas d'émission de CO<sup>2</sup> ? Les éoliennes sont pas le « miracle de l'énergie verte ». Certains pays plus avancés que le nôtre font marche arrière et abandonne l'éolien, pourquoi ?</p> <p>A priori, des représentants de Valorem sont passés dans le village et alentours pour « discuter » des biens faits du projet, mais nous nous avons du être oublié car nous n'avons vu personne.</p> <p>Je ne comprends pas que la voix de peuple ne soit pas entendu : la majorité des plumetais ainsi que la municipalité sont contre ce projet (et les autres en cours d'ailleurs). Je pense que ce n'est qu'une question de profit pour certains et nous la population locale ne sommes pas grand chose face à ces grands groupes. Il n'y a plus d'humanité lorsqu'on parle d'argent.</p> <p>Comment peut-on m'expliquer le revirement de situation pour les parcs éoliens de Quillien et des Landes ? Quelles en sont les vraies raisons ? Beaucoup de personnes ne donneront pas leurs avis sur le projet de Péhart étant donné qu'ils ont été dégoûté de ce changement de la part de la préfecture il y a quelques semaines !</p> <p>J'invite nos chers décideurs, surtout M Le Préfet, à venir vivre à Plumieux pour contempler le résultat de leur travail pour notre « bien vivre ! »</p>
47 Rd	20/11/2020 (10h48)	Mme Justine MOREL	<p>A quoi bon organiser une enquête publique si l'avis de la majorité des habitants, du commissaire enquêteur et même de la municipalité n'est pas suivi ? (Cf l'enquête pour le projet Quillien..).</p> <p>Non à ce projet de Péhart : la commune est déjà bien entourée de ces turbines !</p>

48 Rd	20/11/2020 (10h51)	Mr Vincent FAUVEL	<p>L'avis de la MRAe est une pièce maîtresse dans tout dossier icpe soumis à enquête publique. Il s'agit du seul document dans lequel les membres de la commission déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt avec les pétitionnaires du projet. Les études d'impact étant effectuées par des cabinets payés par les pétitionnaires, il est essentiel d'avoir en complément un avis de la MRAe.</p> <p>Je ne vois pas comment un avis favorable peut être donné à ce projet si le dossier ne comprend pas d'avis de la MRAe. Il me semble même très étonnant que ce dossier ait atteint le stade de l'enquête publique sans cette pièce maîtresse.</p> <p>Par ailleurs je note qu'il y a deux « absence d'avis MRAe » respectivement datés respectivement du 11 septembre 2018 et du 21 juillet 2020. Cette situation exceptionnelle et incongrue est donc arrivée DEUX FOIS dans le même dossier ? Il y a aussi un malentendu possible sur les raisons de ce non-traitement du dossier par la MRAe. En effet il est mentionné dans ces « absence d'avis » que la MRAe Bretagne n'a pas pu étudier le dossier. Cette absence de traitement du dossier n'est en aucun cas une observation de la MRAe sur le projet (analyse portant sur le fond du dossier) mais relativement uniquement n'avoir pas pu étudier le dossier (remarque portant uniquement sur la forme et sur la procédure).</p> <p>Malgré cela monsieur Sébastien Kerbart dit dans son courriel du 31 juillet à 14h29 envoyé à la préfecture des cotes d'armor : « La société Plumieux énergies prend acte de l'absence d'observation de la part de la MRAe sur le projet » Cette façon de formuler pourrait laisser penser que la MRAe a émis une sorte de « RIEN A SIGNALER » sur ce projet (=analyse du projet) alors qu'en fait elle n'a tout simplement pas pu l'étudier.</p> <p>Vous trouverez ci-joint pour information un exemple d'avis défavorable rendu par un commissaire enquêteur sur un projet motivé notamment par l'absence d'avis de la MRAe dans le dossier. Situation relativement similaire, bien qu'il ne s'agissait pas d'un projet éolien. (PJ : <b><u>conclusions CE SALLENELLES.pdf</u></b>)</p>
49 Rd	20/11/2020 (10h36)	Mr Sébastien QUINIO	<p>je viens par la présente apporter ma contribution à cette enquête publique.</p> <p>je suis opposé à ce nouveau projet qui vient s'ajouter à de nombreux existant ou en projet sur cette partie du territoire. A ce jour dans un rayon de 11km autour de ma commune : Plumieux, il existe 53 éoliennes !!</p> <p>sans compter celles à venir ....je pense que notre territoire a déjà énormément donnée/participer a la transition écologique voulu par nos dirigeants !</p> <p>la pollution visuelle occasionné sur nos paysages, les nuisances sonores, l'impact sanitaires (ondes, déviation des sources, courants statiques) sur nos exploitations agricoles, sur nous-même habitants de nos territoires sont aussi des critères a prendre en compte !</p> <p>l'intérêt économique est aussi un facteur a prendre en compte, car aujourd'hui de nombreuses études tendent a nous</p>

			<p>montrés une certaine opacité quant au réel intérêt économique de cette énergie !  les derniers déboires techniques (chute de pale !!) rencontré par ces éoliennes non loin de Plumieux m'interpelle également quant a leur fiabilité.  autre point d'interrogation a mon niveau sur le volet écologique de cette énergie avec l'artificialisation de terres agricoles pour leur implantation et chemin a réaliser pour y accéder ainsi que le déversements de milliers de tonnes de ferrailles et béton dans nos belles campagnes ! Quid du démantèlement de tels édifices en fin d'exploitation ?  je réitère donc mon opposition a ce projet.</p>
50 Em	20/11/2020 (11h25)	Mr Sébastien KERBART  Chargé de projet pour la société PLUMIEUX- Energies	<p>Veillez trouver ci-joint, pour le compte de Plumieux Energies, un mémoire en réponse au rapport des Installations Classées et le dossier de restitution de la campagne de porte-à-porte.  <b>Pièces-jointes : (voir annexe n°5 à ce PV)</b>  PLUMI 2020 11 20 Document de restitution eXplain.pdf  PLUMI 2020 11 20 Mémoire en réponse au rapport ICPE.pdf</p>
51 Rd	20/11/2020 (11h59'23)	Mr Vincent FAUVEL	<p>En page 363 du tome 2 du rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique présenté par les députés Julien Aubert et Marjolaine Meynier-Millefert: il est écrit: J'en arrive au socle en béton des éoliennes. Il est possible de retirer intégralement ces fondations. Nous y avons procédé pour une machine. L'opération est certes plus coûteuse qu'un retrait partiel. Cela étant, le démantèlement d'un parc éolien coûte 50 000 à 75 000 euros par MW, soit 3 % à 5 % du coût de construction.  Qui dit cela ? Monsieur Jean-Yves Grandidier, fondateur et président du groupe Valorem, principal porteur du présent projet.  Dans le cadre de ce projet de parc de 4 éoliennes de 16,8 Mégawatt de puissance installée (donc 4,2 megawatt de puissance nominale installée).  Des propres propos de monsieur Grandidier, le coût de démantèlement s'élève donc entre 210000 euros et 315000 euros.  Rien à voir avec les 72000 euros par éoliennes qui seront consignés, en accord avec l'arrêté du 22 juin 2020 fixant les modalités de ces garanties financières de démantèlement.  Qui paiera la différence?  Si c'est bien la maison mère qui en a la responsabilité, encore faut-il qu'elle soit solvable.</p>

			<p>Une structure telle que la société qui porte ce projet s'appelle dans le langage du droit des sociétés une SPV (Special Purpose Vehicle).</p> <p>RIEN dans le droit français n'empêche la (ou les) maison-mère(s) actuelle(s) de vendre la société une fois que les éoliennes auront rapporté des millions et qu'il faudra se poser la question du démantèlement, de vendre cette SPV à n'importe quelle société qui n'aurait pas la capacité d'assumer ce démantèlement. Alors qui sera responsable ? Le propriétaire du terrain, et à défaut, la commune. Il ne restera que des éoliennes qui rouillent, ou des dettes pourries pour la commune, impossible à rembourser sur des générations...</p> <p>Vous êtes prévenus et informés.</p>
52 Em	20/11/2020 (11h40)	Mr Anthony GRANVALET	Je suis contre le projet éolien de Pehart car je trouve qu'il y en a assez sur le secteur et que vu les accidents qu'il t'a eu sur le secteur et pour notre santé et paysage je n'en veux pas.

## **ANALYSE des OBSERVATIONS**

Comme indiqué précédemment le public lors de la présente enquête s'est exprimé par 111 dépositions ; la famille Le Gall (27 Em) dans une seule déposition a formulé 4 avis distincts. Plusieurs élus se sont exprimés à titre individuel et trois associations ont apporté leur contribution.

La plupart des personnes sont intervenues pour faire part de leur désaccord sur le projet et cinq ont apporté leur soutien à l'implantation de ces 4 nouvelles éoliennes dans le secteur de La Noë et Pehart.

Les thèmes les plus fréquemment évoqués concernent principalement :

- la saturation et la co-visibilité de parcs éoliens existants et en projet autour de Plumieux (49 fois) : atteinte à la qualité du paysage et à leur qualité de vie...
- l'impact sur la santé humaine : nuisances visuelles et sonores, distanciation insuffisante au regard des nouvelles éoliennes, les ombres portées, impacts des ondes électromagnétiques et des infrasons, diminution de la qualité de vie en milieu rural...
- l'impact sur les élevages d'animaux (bovins, porcs bio, volailles...) : comportement, performance...
- les aspects économiques : pertinences de l'énergie éolienne, dévalorisation de l'immobilier, impacts sur les commerces, le tourisme, retombées économiques...
- les impacts sur le milieu naturel : sur la faune sauvage, sur les oiseaux, la destruction du sol (masses de béton enfouies), impact sur la qualité de l'eau (zone humide et pollution)
- le démantèlement en fin de vie : engagements de la société, cautionnement insuffisant, performances du recyclage, risques de friches industrielles,

- la pertinence de la consultation de la population locale au vu des décisions récentes (Ker Anna et Quillien), déni de démocratie...

### **Questions complémentaires du commissaire enquêteur**

- 1) Au vu des dépositions reçues, la quasi-totalité des intervenants ont exprimé leur refus du nouveau parc éolien sur la commune, parfois dans un climat très hostile envers les promoteurs de ces installations. Quelle a été la qualité de la concertation locale et l'information auprès des élus municipaux et de la population depuis le début du projet jusqu'à l'enquête publique ?
- 2) Dès la fin de l'année 2017 le conseil municipal de Plumieux s'est prononcé à l'unanimité des votants contre ce nouveau projet. Par ailleurs, deux projets (Ker Anna et Quillien) ont, tous deux, reçu des avis défavorables de la population, des commissaires enquêteurs et du conseil municipal. Quelles sont les motivations qui vous ont incité à poursuivre l'instruction de votre projet ?
- 3) L'étude de la population vivant dans les hameaux proches du site du projet et pouvant être concernée directement paraît très succincte. Pouvez-vous indiquer le nombre d'habitants par hameaux situés à moins d'un kilomètre des éoliennes ?
- 4) A combien estimez-vous le coût du démantèlement de l'ensemble des installations (aérogénérateurs, postes de livraison et câbles enterrés) ? quels engagements de la société ont été pris avec les propriétaires des terrains d'assise pour leur remise en état en fin de vie afin que le parc ne devienne une friche industrielle ?

Ce procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit

Le 25 novembre 2020

Le commissaire enquêteur



Jean-Yves RONDEL